

Infos Lilas

N° 179 // AVRIL 2018

LES INFORMATIONS LOCALES ET MUNICIPALES / www.ville-leslilas.fr

Dossier

Démocratie locale :
susciter, encourager,
favoriser la participation
citoyenne

→ pages 13 à 16

Perspectives

Florence Adam,
nouvelle
commissaire des
Lilas

Événement

Le jeu des 1000€
fait escale aux Lilas

Finances Locales

Le budget 2018
de la Ville

Santé

Six bonnes raisons
de se soigner au
Centre Municipal
de Santé

Concert

Thomas Fersen au
Garde-Chasse

Histoire

Les institutions
Ségaux et Gay

Associations

S'épanouir en
famille avec
« Ticha »



Le Dr. Clément entouré par l'équipe du Centre Municipal de Santé

Florence Adam, commissaire des Lilas : « Notre réponse doit être à la hauteur des attentes de la population »

Florence Adam est la nouvelle commissaire des Lilas. Une professionnelle de caractère et expérimentée qui a choisi d'exercer son métier en Seine-Saint-Denis.

« Je suis en poste aux Lilas depuis le 8 janvier. Auparavant, j'étais commissaire dans le 2^{ème} arrondissement de Paris. Mais c'est loin d'être ma première expérience en Seine-Saint-Denis car j'ai déjà exercé au Raincy, à Neuilly-sur-Marne et à Bobigny. La Seine-Saint-Denis est un département difficile, mais enrichissant et attachant dans lequel on noue des liens étroits avec les habitants et les institutions.

Pourquoi avez-vous choisi d'intégrer la Police Nationale ?

Mes parents étaient éducateurs et j'ai grandi dans un esprit d'ouverture aux autres et d'aide qui a développé mon sens du service public. Je voulais exercer un métier en contact avec la population, avoir un rôle à jouer dans la société, créer du lien, venir en aide aux victimes. La police est un choix que je ne regrette pas.

Quelles sont vos impressions depuis votre arrivée aux Lilas ?

La ville est très vivante avec un tissu associatif dense, une vraie mixité sociale et culturelle. Elle est en mutation, mais la population installée depuis longtemps reste très attachée à la ville et les nouveaux arrivants s'intègrent facilement grâce à une réelle qualité de vie.

En terme de délinquance, c'est une ville où l'on retrouve les mêmes problèmes que dans les communes environnantes : des atteintes aux biens avec des cambriolages, à la personne avec des vols, des violences conju-

gales, un problème récurrent en Seine-Saint-Denis.

Votre commissariat est compétent sur le territoire de 4 villes. Est-ce difficile ?

La circonscription comprend Bagnolet, Le Pré Saint-Gervais, Les Lilas et Romainville soit



Florence Adam dans son bureau du commissariat des Lilas

environ 103 000 habitants. Il faut bien connaître les particularités de chacune des communes. Cela permet d'expérimenter des projets ou des actions dans une ville puis de voir si cela est transposable dans une autre. Chacun profite des expériences de l'autre. Chaque Maire a sa méthode de travail, mais je m'adapte. Aux Lilas, nous avons une réunion mensuelle avec le Maire et la Police municipale.

Qu'en est-il de la mise en place de la police de sécurité du quotidien ?

Elle doit nous permettre d'être plus proche de la population, plus en phase avec les attentes des habitants. Pour l'instant, en

Seine-Saint-Denis, le dispositif est expérimenté à Aulnay-sous-Bois. Si cette expérience donne des résultats positifs, nul doute qu'elle sera généralisée. Nous sommes heureusement déjà très à l'écoute des habitants à travers, par exemple, la brigade de sécurité de quartier qui réagit

tier des Sentes et la cité Gagarine qui ont des problématiques communes : interventions dans les halls d'immeubles, actions de prévention, contacts avec les établissements scolaires et l'Education nationale. C'est un travail partenarial pour lequel il faut s'appuyer sur toutes les compétences existantes. Nous comptons aussi généraliser les patrouilles et les interventions communes avec la Police municipale.

Quels moyens pour remplir vos missions ?

Je ne connais pas un seul commissaire qui refuserait des effectifs supplémentaires. Mais nous sommes plutôt bien lotis. Pour les interventions police secours par exemple, il y a en permanence entre 2 et 3 véhicules (entre 6 et 9 agents) qui circulent et peuvent intervenir partout sur le territoire très rapidement.

Il semble que l'accompagnement des victimes vous tienne très à cœur...

Un poste d'intervenante sociale a été créé pour orienter les victimes, mais aussi des mineurs délinquants. Les victimes ne connaissent pas l'univers judiciaire. Elles sont dépassées et traumatisées par l'agression. L'intervenante sociale les met en relation avec les services et les associations compétentes pour une prise en charge efficace. C'est une intervention complémentaire de notre action quotidienne. Depuis 4 mois, plus de 80 dossiers ont déjà été traités par Mme Petitjean.

éditorial

DANIEL GUIRAUD, MAIRE DES LILAS, PREMIER VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Précedé comme il se doit par une séance du Conseil municipal consacrée au débat sur les orientations budgétaires de notre commune, le budget des Lilas pour l'exercice 2018 a ensuite été adopté lors de la séance du 28 mars dernier.

Il est de fait que les quatre années de réduction consécutive de - 10% du principal concours financier de l'Etat aux communes (*la DGF, dotation globale de fonctionnement*) génère désormais une baisse des ressources de notre ville supérieure à deux millions d'euros chaque année ! Ceci représente une somme considérable pour une ville comme la nôtre. Aujourd'hui comme hier, la trajectoire des finances publiques françaises est calculée à l'aune d'une diminution de trois points de la dépense publique, correspondant à 13 milliards d'euros, c'est-à-dire à la réduction à due proportion du service public rendu à la population de notre pays...

La loi de finances initiale pour 2018 votée par le Parlement à l'instigation du gouvernement va progressivement dispenser une partie des contribuables du paiement de la taxe d'habitation...mais pas tous ! En effet, la réforme de la TH n'exonérera pas les classes moyennes déjà très exposées à la pression fiscale et introduira une distorsion difficilement compréhensible entre deux catégories de contribuables : ceux qui seront épargnés et ceux qui continueront à payer ! En outre, cette réforme inquiète au plus haut point toutes les municipalités qui n'ont aucune certitude sur les modalités de compensation par l'Etat de la recette minorée qui, comme lors de chaque réforme fiscale, va en découler au détriment des communes.

Contrairement à l'Etat qui est libre de pratiquer le déficit budgétaire et ne s'en prive pas chaque année depuis plus de 40 ans, il est interdit aux communes de présenter un budget dont les recettes ne couvriraient pas la totalité des dépenses. Il s'agit là d'un exercice de plus en plus complexe au fur et à mesure que l'Etat restreint les capacités d'intervention des collectivités locales. Or, plus des 2/3 de l'investissement public dans notre pays provient de ces collectivités et non de l'Etat : une moindre capacité locale d'investissement est un très mauvais coup porté aux carnets de commande des entreprises et, par voie de conséquence, à l'emploi dans notre pays.

En dépit des coupes sombres de l'Etat dans les dotations aux communes, la Ville des Lilas pourra, par son budget 2018, réaliser des investissements d'avenir sans augmentation d'impôt... Outre, la stabilité des taux de fiscalité locale directe, le budget de cette année se caractérise par le maintien d'abattements facultatifs favorables aux contribuables, par la mise en place d'un nouveau régime indemnitaire des fonctionnaires communaux tenant compte des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel et par la poursuite de la stratégie de désendettement de la commune. Cette année encore, l'objectif est, en effet, de ne pas recourir à l'emprunt afin de maintenir le cap du désendettement engagé depuis désormais dix ans.



“ En dépit des coupes sombres de l'Etat dans les dotations aux communes, la Ville des Lilas pourra, par son budget 2018, réaliser des investissements d'avenir sans augmentation d'impôt... ”



6 mars : Réunion publique sur les travaux de la station Mairie des Lilas

La RATP et les élus ont fait le point avec les habitants sur les travaux de modernisation de la station Mairie des Lilas, réalisés dans le cadre du prolongement de la ligne 11 du métro.

7 mars : Quand le service jeunesse se pose la question du genre

Dans le cadre des manifestations organisées par la Ville à l'occasion de la Journée internationale pour les droits des femmes, les jeunes ont pu réagir lors d'une séance de théâtre forum à partir de trois saynètes sur le thème de l'éducation différenciée entre filles et garçons, la jalousie et le cyber-harcèlement.



La Compagnie Synergie en pleine discussion avec les jeunes du service Jeunesse

8 mars : C'est (un peu) compliqué d'être l'origine du monde

A l'occasion de la Journée des droits des femmes, la compagnie *Les filles de Simone* a joué au théâtre du Garde-Chasse un très beau spectacle, drôle et intelligent, autour de la maternité.



Tiphaine Gentilleau et Chloé Olivères, deux magnifiques comédiennes qui portent le spectacle.

8 mars : Egalité Femmes-Hommes au Kiosque

Pendant toute la semaine, les visiteurs du Kiosque ont pu découvrir une exposition interactive sur les droits des femmes avec des quizz, mais aussi des affiches sur les violences faites aux femmes réalisées par le Centre Hubertine Auclert et Amnesty International.



8 mars : Vive les 100 jours à l'école Romain-Rolland

Les classes de CP de Mme Fellah et de Mme Berri ont réalisé des travaux pour fêter les 100 premiers jours de l'année scolaire. Ces réalisations ont été exposées dans le préau de l'école.





9 mars : L'Artothèque investit l'espace culturel d'Anglemont

Une quinzaine d'artistes du collectif Cal&Co ont présenté leur travail. Initiative originale, l'Artothèque propose de louer des œuvres temporairement. Une autre façon de promouvoir des artistes.



10 mars : Les petits champions de la lecture

Cette année, les participantes Lilasiennes au concours national de lecture à voix haute « Les petits champions de la lecture » se sont produites devant le public dans l'auditorium d'Anglemont, lors d'une soirée spéciale organisée par le service périscolaire et la bibliothèque. Une belle récompense après des semaines de répétition.



10 mars : Contre le retour des voitures sur les voies sur berges

Daniel Guiraud et Lionel Benharous ont participé à la manifestation contre le retour des voitures sur les voies sur berges de la rive droite de la Seine.



Intervention des agents de Veolia le 13 mars

6 et 13 mars : Coupures d'eau et d'électricité

Le quartier Romain-Rolland a été touché par une panne d'électricité suite à un problème de surtension sur le réseau ENEDIS les 6 et 7 mars. Le Maire est intervenu auprès de la direction régionale d'ENEDIS pour faire accélérer les réparations.

Le 13 mars, en raison d'une rupture de canalisation d'eau boulevard du Général Leclerc, des familles Lilasiennes ont été privées d'eau à partir du début de l'après-midi. La Ville et les agents de Veolia sont immédiatement intervenus pour installer des points d'eau permettant aux personnes touchées de retirer des bouteilles. Les réparations se sont achevées à 2h du matin.



15 mars : Les incivilités au programme des réunions de quartier

Les réunions des Groupes d'Action Municipale portent sur les incivilités. Au quartier des Sentes, les habitants sont venus nombreux pour en débattre avec les élus et réfléchir à toute les solutions envisageables.

15 mars : Loto de l'école Paul-Langevin

Comme chaque année, le loto de l'école Paul-Langevin, organisé au gymnase Ostermeyer, a attiré un public nombreux et fait d'heureux gagnants.



Patrick Carroüer, entouré de Fadela Benrabia, Préfète à l'Egalité des chances, Laurent Russier, Maire de Saint-Denis et de Jean Claude Poirier (arrière-plan)

16 mars : Les 20 ans de l'ADIL

C'est au Stade de France que l'Agence Départementale d'Information sur le Logement fêtait ses vingt ans en présence notamment de Daniel Guiraud, de Patrick Carroüer, Maire-adjoint aux affaires sociales, et de Jean-Claude Poirier.



17 mars : Nuit de l'eau avec le CSL Natation

La Nuit de l'eau a permis de récolter des dons afin de financer les projets de l'UNICEF pour l'accès à l'eau potable des habitants d'Haïti. Bravo au club de natation des Lilas d'avoir organisé cette manifestation pour la bonne cause.



18 mars : Loto de l'ACNL

L'amicale de locataires CNL du quartier des Sentes a organisé son traditionnel loto au gymnase Liberté dans une ambiance conviviale. Une belle réussite.



21 mars : Débat sur l'eau

Daniel Guiraud et Christophe Paquis, Maire-adjoint à l'environnement, ont accueilli en Mairie une réunion du collectif « Eau publique aux Lilas ». Ce collectif participe à la Coordination eau Ile-de-France qui vise à renforcer le mouvement pour « l'eau bien commun » en Ile-de-France et milite en particulier pour une gestion de l'eau 100% publique sur le territoire d'Est Ensemble.



Le Maire avec Jean-Claude Oliva, directeur de la Coordination Eau Ile-de-France et Jérôme Gleizes, administrateur d'Eau de Paris

Camille Falque, Maire-adjointe à l'action culturelle présente l'exposition en compagnie de Daniel Guiraud



22 mars : Vernissage de l'exposition de Julie Legrand

Jusqu'au 12 mai prochain, la plasticienne Julie Legrand présente des œuvres particulièrement originales entre poésie et rigueur technique à l'espace culturel d'Anglemont.

24 mars : Carnaval de printemps

L'école Victor-Hugo fêtait l'arrivée du printemps lors de son traditionnel carnaval avec défilé dans la cour de l'école. Affluence et succès garantis !



24 mars : Leïla, notre petite championne de la lecture !

Bravo à Leïla qui a passé brillamment la demi-finale départementale du concours national de lecture à haute voix à la bibliothèque Elsa Triolet de Pantin. Rendez-vous le 4 avril en finale à Bobigny !



24 mars : Parrainages républicains : tendre la main à ceux qui en ont besoin

En Mairie des Lilas, une vingtaine de familles et leurs enfants en situation irrégulière ont bénéficié d'un parrainage républicain avec le soutien de RESF (Réseau Education Sans Frontières) et des élus des Lilas, du Pré Saint-Gervais et de Romainville. Un moment solennel et émouvant. Une occasion de réaffirmer la tradition d'accueil et d'humanité de notre pays.



Madeline Da Silva dans une classe de l'école Paul-Langevin. Chaque enfant est reparti avec un exemplaire du livre présenté.



29 mars : Combattre les stéréotypes de genres

A l'école Paul Langevin, 4 intervenantes, militantes féministes dont Madeline Da Silva, Maire-Adjointe, sont venues à la demande du directeur, échanger bénévolement avec les enfants à partir d'un livre de l'illustratrice Elise Gravel. Une manière ludique et accessible d'aborder par exemple avec les enfants que les garçons n'ont pas de pré-disposition naturelle à certains sports, que les filles n'ont pas toutes envie d'être des princesses délivrées par des chevaliers et que tous les métiers sont accessibles à tous et toutes.

Ligne 11 Interruption du trafic une heure plus tôt pendant les vacances de printemps

En raison des travaux sur la ligne, le trafic sera interrompu sur la ligne une heure plus tôt :

■ du dimanche 15 avril au jeudi 19 avril inclus

■ du dimanche 22 avril au jeudi 26 avril inclus

Les vendredis et samedis ne sont pas concernés par cette fermeture une heure avant l'heure normale.

Une communication particulière sera faite par la RATP dans les stations et dans les rames.

Le chantier du 49/51 rue de Romainville est toujours à l'arrêt !

La Mairie a fait fermer le chantier depuis septembre 2017 car les conditions de sécurité n'étaient pas respectées par l'entreprise démolissant le bâtiment.

Les demandes préalables de suppression des réseaux d'électricité, gaz et eau n'avaient, en particulier, pas été faites. De plus, les immeubles voisins étaient touchés par des chutes de gravats. Si les questions relatives aux réseaux sont réglées, les palissades de chantier ne sont pas conformes et n'assurent pas la sécurité des riverains et de la population.

La Ville est en attente d'une proposition de l'entreprise pour autoriser la reprise du chantier.

PERMANENCE INFO ÉNERGIE



Le deuxième vendredi de chaque mois, un conseiller de l'agence *Maîtrisez votre énergie* (MVE) vous conseille gratuitement pour réduire vos consommations d'énergie, engager des travaux de rénovation de votre logement...

Les prochaines permanences

- vendredi 13 avril
- vendredi 11 mai

Prendre rendez-vous avec MVE au 01 42 87 99 44 ou à la direction des services techniques, 196, rue de Paris.

Installation prochaine d'un kiosque à journaux sur le parvis de la Mairie

D'ici mi-avril, un kiosque à journaux s'installera sur le parvis de la Mairie. Depuis la fermeture du marchand de presse boulevard de la Liberté et de la librairie-presse de la Porte des Lilas, il était devenu plus difficile pour les Lilasiens de se procurer un journal malgré la présence de la presse quotidienne et hebdomadaire dans plusieurs cafés des Lilas. La Ville a entrepris des démarches auprès de Média Kiosque pour que les Lilasiens puissent à nouveau profiter de ce commerce de proximité.



La première des nouvelles stations Velib' des Lilas est ouverte

La station du quartier des Sentes, située allée du Docteur-Calmette, est ouverte depuis mi-mars. Elle fonctionne pour l'instant sur batterie. D'après les dernières informations fournies par la société *Smoovengo* qui gère le marché pour le compte du syndicat *Velib' Métropole*, les trois autres stations des Lilas devraient ouvrir d'ici fin avril.

Pour suivre l'avancée de l'installation des stations velib' :

www.velib-metropole.fr/



Collecte des déchets végétaux

Depuis le 15 mars, Est Ensemble collecte les déchets végétaux directement en porte à porte dans l'habitat individuel un jour par semaine et ceci jusqu'au 30 novembre de l'année en cours. **Aux Lilas, la collecte a lieu tous les lundis.** Les déchets doivent être placés dans des sacs biodégradables que vous pouvez retirer à la Direction générale des services techniques des Lilas au 196 rue de Paris.

Pour savoir si votre habitation fait l'objet d'une collecte en porte à porte, connectez-vous sur www.geodechets.fr ou appelez infos déchets au 0 805 055 055.



Jeu des 1000€ aux Lilas

Du jeu des 1000 francs au jeu des 1000 euros, 60 ans d'histoires !

Créé en 1958, le jeu des 1000€ est le plus ancien jeu radiophonique français. Soixante ans après la première, il fait escale dans notre ville au Théâtre du Garde-Chasse le 28 avril prochain.



C'est le 19 avril 1958 qu'a lieu le premier enregistrement de l'émission sous un chapiteau à Blanc dans l'Indre. L'émission sera diffusée deux jours plus tard sur Paris Inter. Le jeu s'appelle alors *100 000 francs par jour*, une somme assez élevée pour l'époque. Il deviendra par la suite *1000 francs par jour* puis le *Jeu des 1000 nouveaux francs*, avant de prendre l'appellation de *Jeu des 1000 francs* sous laquelle il est le plus connu. Le 24 septembre 2001, passage à l'euro oblige, il devient le *Jeu des 1000€*.

Découvrir la France à la radio

Une émission de radio enregistrée à Coutures-sur-Loir, au Plessis-Bouchard ou à Craponne-sur-Arzon, cela n'arrive pas tous les jours. Le *Jeu des 1000€*, c'est un tour de France radiophonique à la façon Grande Boucle, le vélo en moins. On voyage de petits villages en villes moyennes avec quelques escales dans les plus grandes.

Lucien Jeunesse, 30 ans à la barre

Créé par Henri Kubnick qui l'anima pendant 3 ans, le jeu a connu 7 animateurs dont Roger Lanzac (connu pour l'animation de *La piste aux Etoiles* à la télévision) et surtout Lucien Jeunesse qui la présenta pendant 30 ans, de 1965 à 1995. C'est à lui que l'on

doit les célèbres formules « *A demain si vous le voulez bien* » et « *A lundi si le cœur vous en dit* » qui concluaient ses émissions. Le 7 juin 1995, quand Lucien Jeunesse prend sa retraite, France Inter veut supprimer l'émission pensant qu'elle ne pouvait lui survivre. Mais devant l'abondant courrier de protestation, l'émission reprend en septembre 1995, animée par Louis Bozon qui poursuivra l'aventure jusqu'en 2008, avant que Nicolas Stoufflet ne prenne la relève jusqu'à aujourd'hui.

Des règles immuables

Le jeu n'a pratiquement jamais changé de formule et d'horaire, ce qui est certainement l'une des clés de sa longévité. Il est l'immuable rituel de 12h45 sur les ondes de France Inter. Les questions sont toujours *blanches*, *bleues* ou *rouges* et portent sur tous les domaines de la culture générale. Au départ, Henri Kubnick préparait les questions. Mais devant l'afflux des propositions envoyées par courrier par les auditeurs, il est rapidement décidé qu'elles n'émaneraient plus que d'eux. Une bonne réponse rapporte autant d'argent au candidat qu'à l'auditeur l'ayant posée si la réponse n'est pas trouvée. Si le candidat ne trouve que 4 bonnes réponses sur 6, il faut passer par la question repêchage pour accéder au Banco et au super Banco. Moment incontournable, le public scande en cœur « *Ban-co, Ban-co* » et « *Su-per, Su-per* » pour inviter les candidats à aller jusqu'au bout. Ceux-ci, sélectionnés juste avant l'émission parmi le public, sont toujours par équipe de deux pour répondre aux questions. En cas de succès au Superbanco, ils se partagent 1000€.

Au son du glockenspiel

Enfin, le délai de réponse aux questions est sonorisé à l'aide d'un glockenspiel (petit métallophone à quatre lames) qui produit un son devenu l'emblème de l'émission. Yann Pailleret, qui assume cette tâche depuis 18 ans, est présent sur scène aux côtés de l'animateur. Son prédécesseur, François Lependu était resté vingt-cinq ans à ce poste.

Rendez-vous
Samedi 28 avril au Théâtre du Garde-Chasse à partir de 14h pour les sélections et pour l'enregistrement de deux émissions.

Réservation obligatoire auprès du Théâtre du Garde-Chasse au 01 43 60 41 89



Henri Kubnick
Créateur et présentateur du jeu pendant 3 ans



Lucien Jeunesse
a animé l'émission, durant trente ans, de 1965 à 1995

Le saviez-vous ?

Le jeu des 1000 dollars

Le jeu a été déplacé à New-York à l'occasion d'une journée spéciale de commémoration des attentats du 11 septembre sur les ondes de France Inter. A cette occasion, il a été rebaptisé *Jeu des 1000 dollars*.

Monsieur Muscle

Lorsque l'émission était présentée par Roger Lanzac au cirque Pinder (début des années 60), la question « repêchage » était remplacée par une épreuve « sportive », menée par un *Monsieur Muscle* qui devait, dans un temps imparti, pédaler sur un vélo en parcourant une distance donnée. Aujourd'hui, il arrive que cette question soit sonore.

Relais d'assistantes maternelles

Le RAM accueille les familles uniquement sur rendez-vous du lundi au vendredi de 14h à 17h, le jeudi jusqu'à 18h30 et un samedi par mois de 9h à 12h.

+infos : RAM, 10 cour Saint-Paul
01 55 86 98 60

Le Kiosque vous informe

Le plein d'infos pour les 16-25 ans

■ « Agis T Jeune »

« Tu es Lilasien, tu as entre 16 et 25 ans et besoin d'un coup de pouce pour financer ton projet (permis, départ en vacances en autonomie...) ? En échange de 12 heures de bénévolat, la Ville peut t'attribuer une bourse de 300 euros ». Le thème de cette session est l'intergénérationnel. Les heures de bénévolats s'effectueront auprès de Séniors. **Inscriptions du 26 mars au 11 avril inclus.** Dossier à retirer au Kiosque

■ « Je prépare mon été »

Deux jours d'information sur les bons plans de l'été (jobs d'été, loisirs, engagement, mobilité), **lundi 16 et mardi 17 avril** au Kiosque. Ces deux jours sont suivis, **le mercredi 18 avril**, par une journée événement #bonsplansdété organisée par Est Ensemble à Romainville. Un départ groupé pour les jeunes intéressés sera organisé au Kiosque ce jour-là.

■ Baby-sitting

La prochaine session d'initiation au babysitting se tiendra le **jeudi 26 et le vendredi 27 avril**. Inscriptions du 9 au 20 avril au Kiosque.

■ Atelier CV et lettres de motivations

Ces ateliers sont organisés **le mercredi après-midi** au Kiosque pour les jeunes de 16 à 25 ans, lycéens, étudiants ou demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi. Inscription dès maintenant au Kiosque.

+infos : Le Kiosque : 01 48 97 21 10
167 rue de Paris.

Santé

Six bonnes raisons (au moins) de se soigner au Centre Municipal de Santé des Lilas



Le docteur Thierry Clément est le nouveau médecin directeur du Centre Municipal de Santé. Il nous explique pourquoi le CMS est un lieu indispensable pour la médecine de proximité dans la ville.

« L'image d'un centre municipal de santé est souvent celle, un peu vieillotte, d'un dispensaire qui ne serait accessible qu'aux plus démunis et délivrerait une médecine du « pauvre ». Au contraire, notre Centre Municipal de Santé est ouvert à tous, sans aucune exception, et réunit une équipe pluridisciplinaire, ce qui correspond à l'évolution de la médecine d'aujourd'hui. Beaucoup de praticiens cherchent en effet à se réunir sur un même lieu pour que leurs patients puissent trouver

sur place d'autres spécialités complémentaires de la leur. Cette coordination entre les médecins, les spécialistes et mêmes les autres services de la ville est une réalité au CMS des Lilas. C'est ce qui fait que notre établissement est profondément moderne et correspond à l'évolution des attentes des patients, de la population des Lilas et des professionnels. Nous effectuons d'ailleurs environ 13 000 consultations sur l'année et plus de 4000 patients ont choisi le Centre Municipal de Santé pour au moins 6 bonnes raisons ! »

1 Tous les tarifs sont conventionnés secteur 1

Il n'y a aucun dépassement d'honoraires pour les soins au CMS sauf pour les prothèses dentaires, mais ceux-ci sont modérés et restent très abordables.

2 Le patient n'a pas à avancer de frais pour les soins

Le CMS pratique le tiers payant avec toutes les caisses des régimes obligatoires, et également avec pratiquement toutes les mutuelles. Les patients n'ont pas à faire l'avance des frais de la Sécurité Sociale et de la partie complémentaire s'ils bénéficient d'une mutuelle conventionnée ou de la CMU.

3 De nombreuses spécialités réunies dans une équipe pluridisciplinaire

Le Centre Municipal de Santé des Lilas rassemble de nombreuses spécialités : médecine générale, soins infirmiers sur place et à domicile, ophtalmologie, gynécologie, kinésithérapie, soins dentaires, orthodontie, orthophonie, psychologie, psychiatrie, addictologie (cannabis, alcool, tabac), et bientôt dermatologie.

L'ensemble des spécialistes travail en coordination pour orienter et répondre au mieux aux besoins de l'ensemble des patients.

Le CMS réalise aussi tous les prélèvements pour analyses biologiques (prises de sang...).

Centre municipal de santé
35, avenue Georges-Clémenceau
Tél. : 01 48 91 29 99

4 Les vaccinations sont gratuites

Le CMS délivre gratuitement tous les vaccins obligatoires pour les enfants à partir de 6 ans et les adultes : diphtérie, tétanos et poliomyélite (DTP). Certains autres vaccins recommandés, comme par l'hépatite B, la coqueluche, la rubéole, la rougeole, les oreillons, la méningite C sont aussi disponibles. Enfin, les patients peuvent se faire vacciner gratuitement en apportant des vaccins spécifiques comme l'hépatite A ou la typhoïde...

5 Le centre de planification et d'éducation familiale

Ouvert depuis plusieurs années, ce centre fait partie intégrante du Centre Municipal de Santé.

Il accueille toute personne, et en particulier les jeunes, ayant besoin d'informations et de conseils sur les questions liées à la sexualité, la vie conjugale, la contraception. Il peut délivrer des moyens de contraception gratuits pour les jeunes, réaliser des IVG médicamenteuses et assurer aussi des consultations conjugales pour les familles et les couples.

6 Il est ouvert 6 jours sur 7

Le CMS vous accueille du lundi au vendredi de 8h30 à 13h et de 14h à 18h30 et le samedi de 8h30 à 12h30.

NOUVEAUTES

■ Depuis le 3 avril, il est possible de prendre rendez-vous directement sur internet avec le site hapticare.fr ou à partir du site de la Ville.

■ Le CMS est en train de recruter un dermatologue.

Finances

Le budget pour 2018 est adopté

Le Conseil municipal a adopté le budget primitif pour l'année 2018 lors de sa séance du 28 mars dernier. La Ville poursuit une politique d'investissement ambitieuse tout en continuant de réduire sa dette, sans augmentation des impôts communaux.



L'aménagement, en cours, du parc Simone Veil dans le quartier des Bruyères est l'un des principaux investissements 2018

Le budget de la Ville est de 60,1 Millions d'euros se répartissant en 43,8M€ dans la section fonctionnement et 16,3M€ pour la section investissement.

Pas d'augmentation des taux d'imposition

Comme en 2016 et 2017, la Ville n'augmente pas ses taux d'imposition en 2018. Elle maintient également une politique d'abattements facultatifs très favorable aux contribuables Lilasiens. Les autres recettes de fonctionnement de la Ville sont en légère augmentation, notamment grâce à des participations de la CAF plus importantes et à une dotation forfaitaire de l'Etat stabilisée (2,3M€) après cinq années de diminution au titre de la contribution au redressement des comptes publics.

Poursuite de la politique de désendettement

Depuis une dizaine d'années, la Ville ne contracte aucun nouvel emprunt et réduit progressivement sa dette. 2018 ne fait pas exception à cette exigence. Une fois le capital de la dette remboursé, ce sont les ressources propres du budget de la Ville qui financent les opérations d'équipements programmées.

Des dépenses de fonctionnement maîtrisées

Pour une commune de sa strate de population, la ville dispose d'un nombre important d'équipements

publics gérés en régie directe : théâtre du Garde-Chasse, Centre municipal de santé, cinéma, club des Hortensias pour les Séniors, Kiosque pour les 12-25 ans... Un effort important est mené depuis plusieurs années pour en maîtriser les coûts. Les principales dépenses de fonctionnement sont les frais de personnel qui augmentent de 1,35% compte tenu du déroulement de carrière des agents et de la mise en place d'un nouveau régime indemnitaire en fin d'année dernière.

Des investissements pour moderniser la ville.

Les principales dépenses prévues sont :

- la requalification et l'aménagement de l'allée Anthonioz-de-Gaulle et d'une portion de la rue Jean-Moulin (850 000€)
- l'aménagement du parc Simone Veil dans le quartier des Bruyères (820 000€)
- divers aménagements des espaces publics pour 500 000€ (sécurisation et apaisement des circulations, accessibilité, pistes cyclables, stationnement, enfouissement des conteneurs à verre, réfection de la rue Saint-Germain...)
- des travaux à l'école Romain-Rolland (500 000€)
- le remplacement des candélabres dans le cadre du marché à performance énergétique (200 000€)
- la mise en conformité du système de sécurité incendie du gymnase Liberté et l'étude pour sa restructuration (150 000€)

Installation



Avec une expérience d'une vingtaine d'années en tant que psychologue clinicienne en institution, en pédopsychiatrie essentiellement, Béatrice Lantzenberg vient de transférer son cabinet libéral du 19^{ème} arrondissement aux Lilas. Psychologue clinicienne, psychanalyste, elle reçoit les adultes, les couples, les adolescents, enfants et bébés lors de difficultés dans les interactions précoces. Il est possible d'entreprendre quelques séances afin de faire le point ou régler une question précise, une psychothérapie à plus long terme ou encore de s'engager dans une psychanalyse.
192, rue de Paris
Tél. : 06 20 27 21 29

Pièces jaunes



Aux Lilas, l'opération a permis de collecter 32kg de pièces jaunes. L'agence Guy-Hocquet remercie tous les commerçants ayant participé et tous les Lilasiens pour leur générosité.

Fermeture exceptionnelle

En raison de journées de formation, le service de l'Education et du Temps de l'Enfant sera exceptionnellement fermé les 12 et 13 avril. La nocturne du jeudi 12 avril de 17h à 19h est cependant maintenue. Le service des affaires générales est ouvert aux heures habituelles.

Club des Hortensias

Tél. : 01 48 46 42 55
Allée des Hortensias

Séjour en Andalousie du 26 mai au 2 juin : il reste quelques places !

■ Vendredi 6 avril à 10h

Présentation du projet artistique *Adhoc* au Garde-Chasse, pour déconstruire de manière poétique et loufoque l'idée que l'on se fait du 3^{ème} âge. Représentation le 7 juillet.

■ Lundi 9 avril

Randonnée dans la forêt Plailly. Sortie en car, départ 13h30. Certificat médical obligatoire. Tarif 3.60€. Inscription du 3 au 6 avril

■ Lundi 9 avril à 14h30

Ciné-club animé par B. Rousselle. Projection du film *Médecin de campagne*.

■ Jeudi 12 avril à 10h

Pause des aidants : Aides techniques : adaptez-vous.

■ Vendredi 13 avril

Visite de la Tour Jean Sans peur puis exposition *Le vin au Moyen-Age*. Sortie en transports en commun. Tarif : 10€. Départ 9h30. Inscription du 5 au 12 avril

■ 16, 17 et 18 avril

Stage de calligraphie animé par M. Bova. Inscription du 9 au 13 avril.

■ Lundi 16 avril

Visite guidée de l'Abbaye de Royaumont suivie d'un goûter. Sortie en car. Départ 13h30. Tarif : 24.60€. Inscription du 5 au 13 avril.

■ Vendredi 20 avril

Film au Garde-Chasse puis discussion avec la projectionniste et collation. Tarif 4€. Inscription du 13 au 19 avril

■ Samedi 21 avril à 15h

L'atelier théâtre présentera sa nouvelle création *Au bistrot !* Auditorium d'Anglemont.

■ 23, 24 et 27 avril

9h30-12h

Stage de peinture sur soie animé par G. Clouet. Tarif : 2.70 €/jour. Inscription du 16 au 20 avril

■ Mercredi 25 avril à 14h

Cercle de lecture animé par M. et S. Mathieu.

■ Lundi 7 mai

Visite guidée de la Plaine Monceau ou les fastes du IInd Empire. Trajet en transports en commun. Départ 13h45. Tarif : 12€ Inscription du 28 avril au 4 mai

■ 15, 22, 29 mai 14h-17h30

Atelier créatif (fleurs papiers), Inscription du 7 au 11 mai.

Plan Climat Air Énergie

Transition écologique : agir à l'échelle métropolitaine

Le 9 avril, la Ville des Lilas accueillera la conférence métropolitaine sur le Plan Climat Air Énergie Métropolitain (PCAEM) dont la version finale doit être adoptée à l'automne.

Élaboré sous l'égide de Daniel Guiraud, Maire des Lilas et Vice-président de la *Métropole du Grand Paris* chargé de la stratégie environnementale, ce PCAEM est le premier document stratégique élaboré par la MGP et définit pour ses 7 millions d'habitants et ses 131 communes les grandes orientations et des actions concrètes en faveur de la transition énergétique et la qualité de l'air.

Réduire de 30% notre consommation énergétique

Cette démarche de long terme, conçue comme une COP 21 à l'échelle de la métropole, doit permettre de prendre des engagements partagés pour atteindre la neutralité carbone en 2050 et construire une métropole respirable. « *C'est en mobilisant tous les acteurs autour de l'urgence climatique que nous pourrions proposer un monde meilleur pour nous-mêmes*

et pour nos enfants », explique Daniel Guiraud. Touchant l'ensemble des politiques publiques mais s'appuyant aussi sur une multitude de partenaires associatifs et privés, le PCAEM porte des ambitions concrètes pour la vie quotidienne des habitants de la métropole. Elle se donne les moyens d'ici 2030, entre autres, de réduire de 50 % les émissions de gaz à effet de serre et de 30 % les consommations énergétiques par rapport à 2005. Elle souhaite aussi éradiquer la précarité énergétique, développer les mobilités durables, développer l'agriculture urbaine et garantir à tous un cadre de vie agréable et l'accès de manière satisfaisante à un espace vert.

■ **Lundi 9 avril à 14h30** au Garde-Chasse

+infos : metropolegrandparis.fr
Inscription obligatoire avant le 5 avril : planclimat@metropolegrandparis.fr



Culture

« L'appel de Montreuil » en défense de la Culture

Plusieurs organisations, syndicats et personnalités de la culture ont lancé une pétition intitulée « Appel de Montreuil » pour dénoncer une vision comptable du gouvernement dans le domaine culturel. Daniel Guiraud, Maire, Camille Falque, Claude Ermogeni, Lionel Benharous et Nathalie Betemps, adjoints au Maire, sont les premiers signataires Lilasiens...



L'appel vise à faire part de l'inquiétude du monde de la culture à propos des pistes de réformes et d'économies dévoilées par les médias en novembre. Le texte fait le constat que la contribution du ministère de la Culture aux travaux du *Comité Action Publique 2022* constitue une rupture sans précédent avec l'idée même de politique publique des arts et de la culture développée depuis une dizaine d'années dans un consensus républicain acceptant l'idée que la culture n'est pas un bien comme les autres.

Un projet culturel purement comptable

La pétition dénonce un projet de société cynique uniquement guidé par une vision comptable et une recherche illusoire de rentabilité. Création artistique, préservation des archives, musées, audiovisuel public... aucun domaine n'est épargné. Les signataires de cet appel soutiennent, eux, un projet de société progressiste et éclairé, où les arts, les patrimoines, la presse et la culture sont des éléments essentiels à l'émancipation individuelle et collective.

■ **La Ville des Lilas invite les Lilasiens à prendre connaissance du texte et à signer cet appel** : www.mesopinions.com/petition/art-culture/appel-montreuil-arts-culture-appelle-montreuil/38321


 Démocratie locale :

susciter, encourager, favoriser la participation citoyenne aux Lilas

Aux Lilas, depuis 2001, la municipalité a fait de l'écoute des citoyens, du dialogue et de la concertation un axe fort de sa gestion. Mais la société évolue sans cesse. Aujourd'hui, le rapport des citoyens aux institutions, à la démocratie et aux élus s'est modifié. La confiance dans les élus n'a jamais été aussi ténue, même si les élus locaux semblent les plus épargnés par ce désamour. Les derniers scrutins ont attesté de cette crise de la démocratie représentative : l'abstention croissante et le vote pour les formations extrémistes en sont des marqueurs forts.

Face à un tel constat, la démocratie locale et participative est devenue un enjeu primordial : améliorer la participation des Lilasiens aux débats et aux questions qui traversent la vie de notre ville, les inciter à être mieux encore acteurs de la cité, œuvrer à les faire davantage participer aux prises de décision s'impose comme une nécessité.

Proximité et concertation, les acquis de la démocratie Lilasienne

Depuis 2001, soucieuse d'être à l'écoute des aspirations des Lilasiens, de les associer aux décisions, l'équipe municipale a fait émerger des outils et des dispositifs favorisant la concertation et le dialogue.

- Les permanences des élus, sans rendez-vous, permettent aux Lilasiens de rencontrer les élus municipaux chaque semaine.

- Les GAM (groupes d'action municipale), organisés deux fois par an dans les 6 quartiers de la ville, permettent d'informer et d'échanger avec la population sur des thèmes spécifiques (le budget, les incivilités, les transports, la politique sociale, l'environnement, la jeunesse...). Ces 12 réunions annuelles depuis 2002 permettent aussi aux participants d'aborder toutes les questions dont ils souhaitent saisir les élus, souvent autour de leur vie quotidienne.

- Les rencontres de « halls d'immeubles » sont des rendez-vous entre le Maire et les habitants en bas des immeubles ou dans les cages d'escalier. Elles assurent une présence régulière au plus près de la population et de ses préoccupations. Depuis 2001, c'est par centaines que se comptent les réunions de ce type.

- Des réunions régulières ont été instituées autour de thématiques précises : des petits-déjeuners de la « petite enfance », des réunions de concertation trimestrielles avec les représentants des parents d'élèves et les directeurs d'écoles, une commission « restauration scolaire »...

- Des procédures *ad hoc* permettent la concertation sur des sujets ponctuels : des aménagements de voirie ou des opérations d'urbanisme (la construction de la nouvelle Eglise, de l'école Victor Hugo, la réhabilitation de l'école des Bruyères ou, récemment, l'aménagement de la rue Jean-Moulin), le PLU (les « ateliers du PLU »), la création et l'aménagement du parc Lucie Aubrac, les rythmes scolaires, la restauration scolaire...

Progressivement, d'autres outils sont venus renforcer et étoffer le dispositif :

- Le Conseil des jeunes permet de toucher une population qui fréquente peu les lieux traditionnels du débat public et qu'il est essentiel d'associer aux décisions car ce sont eux qui feront Les Lilas et la société de demain

- Le Comité de suivi des rythmes scolaires permet une réflexion avec l'ensemble des acteurs de la communauté éducative : il vise à mieux interroger, à échéance régulière, les pratiques éducatives aux Lilas et à mieux articuler les différents temps de l'enfant (celui de l'école, des familles, les temps périscolaires...)

- Une rencontre semestrielle avec les responsables d'associations sportives a déjà fait émerger des projets partagés

- Les réunions sur les modes d'accueil du jeune enfant (4 ou 5 par an) permettent d'apporter aux parents ou futurs parents des informations qui leur manquent souvent et de répondre à leurs interrogations

Réunion du conseil des jeunes



Les ateliers du PLU

Une élaboration avec les habitants

Lancée en mai 2014, la révision du PLU des Lilas a donné lieu à une large consultation : 4 réunions publiques pour faire le point à chaque étape du projet, des débats lors des GAM d'octobre et novembre 2015, un travail en commun avec les habitants sous la forme d'« ateliers du PLU » début 2016 autour de thèmes comme « vivre et travailler aux Lilas » ou « l'environnement »...

Parallèlement, la Ville a créé un site internet qui présentait les enjeux et les différents secteurs de projets en débat, sur lequel les habitants pouvaient donner leur avis et contribuer à l'élaboration. Une centaine de contributions a ainsi été reçue.



Réunion de lancement de la concertation sur le PLU

Le PLU a été arrêté par le Conseil municipal en 2017 et soumis à l'enquête publique auprès de la population en septembre et octobre 2017. Il devrait être prochainement approuvé par le Conseil municipal.

Rythmes scolaires

La concertation continue

La question des rythmes scolaires est au cœur de l'actualité depuis près de 5 ans.

D'emblée, la ville des Lilas a choisi la voie de la concertation, de la co-élaboration et de la co-décision avec la communauté éducative : élus, enseignants, parents, DDEN, personnels municipaux, associations...

Inauguré il y a 5 ans pour mettre en place la semaine de 4,5 jours, puis pour en assurer le suivi, ce mode opératoire a dernièrement permis de choisir le retour à la semaine de 4 jours comme l'autorisent les derniers décrets ministériels. Si cette décision ne fait pas consensus, elle résulte de l'expression démocratique de chaque composante de la communauté éducative, le Maire ayant fait le choix de déléguer son pouvoir de décision aux acteurs directement concernés et experts de cette question.

Aujourd'hui, ce débat est derrière nous et une nouvelle phase de concertation est ouverte pour réfléchir aux contours de la future semaine de 4 jours au plus proche des besoins des enfants. Toutes les parties prenantes se sont accordées sur la nécessité d'une réflexion collective, sous la forme d'ateliers autour de trois grands sujets :

- les horaires de l'école
- l'organisation du temps périscolaire
- le contenu et les partenaires de la journée du mercredi

Ces réunions se tiendront d'ici aux vacances de printemps.

Encore du travail en perspective... mais un travail enthousiasmant car il en va de la réussite scolaire et du bien-être des enfants.



Réunion du groupe de travail sur les rythmes scolaires

Du « citoyen acteur » au « citoyen expert »

La politique municipale a progressivement évolué, passant d'un souci d'écoute et de concertation à une volonté de co-construction de projets et de co-décision avec les habitants.

Aujourd'hui, les citoyens exigent d'être associés à l'élaboration des projets avec les élus. C'est ce que revendique l'« Association du parc Lucie-Aubrac » concernant l'aménagement des abords du parc. Certains veulent même faire émerger des projets et les mener à bien : la démarche du « Potager Liberté » - potager partagé mêlant une démarche scientifique, pédagogique et artistique - ou d'« Electrons solaires 93 » - production d'énergie propre - en attestent.

Quand le citoyen devient expert...

Ces « citoyens acteurs » se donnent les moyens de leurs exigences et deviennent des « citoyens experts », capables de se documenter, de se former pour maîtriser des sujets complexes : le collectif « Pas d'usine, on cuisine », par exemple, compte des parents d'élèves devenus spécialistes de la réglementation en matière de restauration scolaire et des enjeux en matière d'alimentation durable.

Un élu en charge des démarches participatives

Ces évolutions conduisent à interroger les modes de gouvernance. Pour la municipalité, démocratie représentative et démocratie participative ne s'opposent pas : au contraire, elles se stimulent, s'enrichissent l'une l'autre. Cette société civile bouillonnante, ces mouvements citoyens qui se multiplient sont une chance car une société dans laquelle les citoyens s'impliquent et s'engagent répond toujours mieux à leurs aspirations et à leurs besoins.

C'est pour cela que fin 2017, le Maire a décidé qu'un élu, Lionel Benharous, prendrait en charge les démarches participatives. Son rôle : qu'il s'agisse de mener le dialogue sur des projets spécifiques (l'aménagement des abords du parc Lucie-Aubrac, celui du Fort dans le cadre de l'appel à projet « Inventons la Métropole ») ou de réfléchir à faire naître et vivre de nouveaux outils de démocratie participative, agir pour encourager la participation de tous les citoyens.

Renforcer la participation citoyenne et la démocratie locale aux Lilas

Faire vivre la démocratie locale, encourager et accompagner la participation citoyenne nécessite de conserver les outils existants qui ont fait la preuve de leur efficacité, d'en moderniser certains et d'en inventer de nouveaux.

Dans la démocratie représentative, l'élu, adoubé par le suffrage universel, reste le décideur final. Mais il doit écouter, informer largement, construire la synthèse, mettre à profit l'expertise des citoyens, et associer les habitants à la décision pour construire un projet correspondant à leurs besoins.

Co-construire les grands projets

Trois projets essentiels sont en cours d'élaboration avec les acteurs locaux, preuve que la démocratie locale aux Lilas fonctionne.

■ **Rythmes scolaires** : un groupe de travail rassemblant tous les acteurs de la communauté éducative va définir les modalités de la semaine de quatre jours qui entrera en vigueur dès la rentrée prochaine ; un comité de suivi lui succèdera pour dresser régulièrement le bilan du dispositif mis en place et l'ajuster si nécessaire.

■ **L'aménagement des abords du parc Lucie-Aubrac** : un groupe de travail rassemblant élus et services municipaux, représentants de l'Association du parc Lucie-Aubrac et de toutes les associations résidant aux abords du parc s'est constitué pour maîtriser collectivement les différents enjeux de ce sujet complexe puis définir les grandes lignes du futur projet.

■ **L'aménagement du Fort** : depuis que le jury du concours « Invention de la métropole du Grand Paris » a rendu son verdict, le dialogue s'est noué entre les trois acteurs décisionnaires (l'équipe lauréate CIBEX, l'Etat propriétaire du Fort et la municipalité) pour affiner les contours du projet. Au cours de ce dialogue, la voix des habitants du quartier et, au-delà, des Lilasiens devra être entendue : une structure participative va être mise en place, les formes et les modalités étant à définir avec les participants.



Réunion publique sur la réforme des rythmes scolaires

Transparence : mieux informer et communiquer

Encourager la participation nécessite de permettre aux citoyens de s'informer : la transparence est un enjeu crucial de la démocratie.

La Ville des Lilas œuvre depuis des années à favoriser l'accès de tous à l'information. Plusieurs pistes sont envisagées pour faire mieux encore :

- une page récurrente dans *Infos Lilas* pour rendre compte des travaux et initiatives en matière de démocratie locale et de participation citoyenne (compte-rendu des GAM, des réunions publiques de concertation, focus sur les initiatives favorisant la participation citoyenne...).
- des Conseils municipaux filmés et retransmis en direct sur le site Internet de la Ville
- un « open data » rassemblant, en ligne, des données concernant la ville pour permettre aux citoyens de se documenter aisément sur les sujets qui les concernent.

Aménagement des abords du parc Lucie-Aubrac

La concertation avance

Fin 2017, la municipalité a décidé la création d'un groupe de travail sur l'aménagement des abords du parc Lucie-Aubrac dans un esprit de co-construction avec toutes les parties prenantes.

Les objectifs sont nombreux. D'abord permettre à tous les acteurs concernés par ce projet (élus et services municipaux, l'Association du parc Lucie Aubrac, les associations occupant des locaux à proximité du parc : Potager des Lilas, crèche parentale Ribambelle, Atelier pour la typographie et l'estampe, Secours populaire, Restaurants du Cœur, Courgette solidaire, Comité des fêtes...) de se connaître, se rencontrer, échanger et mieux maîtriser tous les enjeux d'un dossier complexe. Entendre les préoccupations et les souhaits de chacun pour co-élaborer un cahier des charges qui sera la base du futur projet d'aménagement.

Trois réunions se sont déjà tenues depuis le début de l'année. Plusieurs enjeux majeurs ont été identifiés. Ils ont fait ou feront l'objet d'ateliers : les associations et leurs besoins, le logement et en particulier le logement social, les espaces verts et notamment le parc Lucie-Aubrac, l'usine « Piatino » et son avenir, les enjeux financiers et urbanistiques d'un tel projet. D'autres réunions sont programmées, au rythme d'une par mois.

Une fois le cahier des charges défini par ce groupe de travail et un projet d'aménagement élaboré, il sera évidemment soumis à l'appréciation et à la réflexion de l'ensemble des Lilasiens.

Le travail est engagé, il va se poursuivre, sans précipitation car l'enjeu est important, avec détermination car la réhabilitation de ce quartier est un enjeu fort de l'avenir de notre ville.



De nouveaux outils pour encourager la participation citoyenne

La démocratie locale nécessite d'être inventif. Les modalités de la participation citoyenne doivent être interrogées en permanence, réajustées en fonction des aspirations, des expériences - positives et négatives - menées par d'autres.

La municipalité a choisi d'expérimenter prochainement plusieurs nouveaux dispositifs :

■ Les « jurys citoyens »

Ils rassemblent des citoyens tirés au sort sur les listes électorales. Le tirage au sort, dont l'utilisation remonte à l'origine de la démocratie, a pour avantage de faire venir à la chose publique des personnes qui s'en tiennent parfois éloignées : il favorise la diversité des expériences sociales et renforce l'égalité entre les citoyens. Après une formation sur la matière concernée (urbanisme, finances, règle de sécurité...), les citoyens tirés au sort participeront à des groupes de travail pour faire émerger des propositions sur un projet, une thématique... Aux Lilas, ces « jurys citoyens » pourraient être expérimentés sur le futur aménagement du gymnase Liberté. Sur la base du compte rendu du jury citoyen, des réunions publiques ouvertes à tous sont ensuite organisées sur le sujet soumis à la concertation.

■ Un « budget participatif »

C'est à la fin des années 1980, au Brésil, à Porto Alegre, que furent mis en place les premiers « budgets participatifs ». En France, les premières expériences datent du début des années 2000. Le budget participatif permet aux habitants de décider de l'affectation d'une partie du budget de la ville. Il peut être dévolu à mener des projets très divers (aménagement de voirie, améliorations du cadre de vie, projets favorisant le « vivre ensemble », développement durable...). Le budget participatif place le citoyen au cœur de l'élaboration des politiques publiques en lui conférant le pouvoir de décision sur une partie des dépenses.

Les modalités de mise en œuvre varient selon les collectivités dans lesquelles cette pratique a été instaurée : en effet, les projets sont réfléchis à l'échelle de la ville ou à l'échelle des quartiers ; de même, s'ils sont proposés par les citoyens et expertisés par les services municipaux, ils sont sélectionnés par les citoyens ou par une instance participative *had hoc* ; enfin, leur champ peut-être plus ou moins limité...

Aux Lilas, une analyse des « bonnes pratiques » expérimentées par d'autres collectivités et la prise en compte des spécificités de notre territoire permettront de définir les modalités les mieux adaptées.

■ Une instance participative à l'échelle de la ville

Elle réunira élus, partenaires institutionnels, représentants associatifs et citoyens et pourra favoriser l'implication citoyenne et la confrontation des expériences et des points de vue des acteurs impliqués dans la vie de la cité. Sa composition précise et son champ d'intervention devront être réfléchis et décidés collectivement.

■ La modernisation des GAM

Les Groupes d'Action Municipale pourraient s'enrichir en développant la restitution des débats grâce à des comptes rendus largement diffusés et retranscrivant la parole des participants.

Aménagement du Fort

La concertation avec les Lilasiens va débuter

Dans le cadre de l'appel à projets *Inventons la Métropole du Grand Paris*, un concours a été lancé pour l'aménagement du site du Fort. Sur les 8 projets présentés, c'est celui de Cibex - Grands Lilas - qui a été choisi par le jury. Il prévoit la préservation des espaces naturels remarquables, une résidence étudiante, des logements sur le glacis du Fort, des lieux de production artistique, de lieux associatifs, de l'activité économique et un Mémorial National dédié aux Femmes dans la

Résistance et la Déportation. Il respecte le cahier des charges et les exigences posées par la Ville. Le projet va maintenant être affiné grâce à un dialogue entre l'Etat, la municipalité et les équipes du lauréat. Durant cette phase qui pourra durer jusqu'à 18 mois, la population et les associations du quartier seront associées. Une première réunion aura lieu avant l'été. Des groupes de travail seront mis en place à l'au-

Commentaire



Lionel BENHAROUS

Maire adjoint chargé des démarches participatives

Dans la vie politique française, 2017 restera sans doute

comme un tournant.

Une abstention record, des scores jamais atteints pour des partis extrémistes et autoritaires, un rejet massif des formations politiques « traditionnelles » qui alternaient au pouvoir depuis des décennies... Les Français ont clairement manifesté leur intention de « renverser la table ».

Certaines évolutions inquiètent : la distance croissante entre citoyens et élus menace la démocratie représentative ; les scores importants de formations qui prônent des idées nauséabondes et dangereuses menacent la démocratie tout court...

Mais certaines évolutions sont plus rassurantes. Car s'ils ne se sont jamais tant éloignés des formes traditionnelles du débat politique, les citoyens jamais n'ont autant été soucieux de s'investir dans l'espace public, de participer à la « chose publique », d'être au cœur de la République, au sens étymologique. Depuis longtemps, le mouvement citoyen n'avait été aussi vivant ; depuis longtemps l'aspiration à une démocratie participative n'avait été aussi forte. Démocratie représentative et démocratie participative ne doivent pas s'opposer ; elles ne le peuvent pas. Elles doivent s'enrichir l'une l'autre pour permettre aux élus d'être éclairés par les choix, les expertises de citoyens associés aux projets et aux décisions.

Cette démarche, fondée sur l'écoute respectueuse de chacun (et même de ceux qui ne s'expriment pas !), la concertation permanente, la réponse constante aux interpellations citoyennes, c'est le mode de gouvernance choisi par la municipalité des Lilas élue en 2001.

Aujourd'hui, les bouleversements et les évolutions récentes nous confortent dans ce choix et nous poussent à aller plus loin. Ce défi, nous entendons le relever ; de nouveaux outils nous y aideront, qu'il s'agisse de « jurys citoyens » ou de « budgets participatifs »... et d'autres restent à inventer collectivement.

C'est à ce prix seulement que l'on peut espérer retisser le lien de confiance entre les élus et les citoyens dans notre pays. L'enjeu n'est pas mince : il en va de l'avenir de notre bien le plus précieux, la démocratie !

Centre culturel Jean-Cocteau

Quand les lycéens conjuguent domaines scientifiques et artistiques

La plasticienne Julie Legrand, qui expose actuellement son travail à l'espace culturel d'Anglemont, travaille depuis janvier avec des élèves de seconde du lycée Paul-Robert en vue d'une installation lors de la prochaine édition de Lil'Art.



Mardi 13 mars 15h30, 11 élèves de Seconde option « Méthodes et Pratiques Scientifiques », un enseignement d'exploration permettant d'appréhender la démarche scientifique, prennent place dans leur salle de travaux pratiques, équipée comme il se doit de matériels d'expériences, lavabos, tableau numérique... La professeure de Physique-Chimie, Marie-Pierre Sammut, les accueille en leur rappelant que « la blouse est obligatoire. Équipez-vous sans tarder car, aujourd'hui, vous enchaînez 2 TP : un ici puis dans 1 heure, un autre en Sciences et Vie de la Terre ».

Expériences scientifico-artistiques

Simon Psaltopoulos, responsable du centre culturel, assiste également à la séance « La résidence de Julie Legrand au lycée a pour thématique l'art et la science. L'objectif est de présenter une installation pour Lil'Art. Chaque mardi de janvier à mai, les élèves réalisent des expériences en SVT et en Physique-Chimie. L'idée étant que ces expériences scientifiques deviennent artistiques. Nous en discutons ensemble, nous prenons des idées, nous en suggérons parfois, c'est très riche ».

Aujourd'hui par exemple, ils expérimentent la cristallisation d'une forme, forme qui reste libre. Pour cela, il faut mélanger des composés, se servir d'un bécher, d'un agitateur magnétique, de colorants... L'occasion de se rendre compte que « le liquide monte par capillarité mais pas la couleur » explique l'enseignante.

L'esthétique du champignon

Pendant ce temps, le 2^e groupe (9 élèves) est dans la salle de TP avec Virginie Maudet, professeure de SVT, et l'artiste Julie Legrand. Ici, on enseme deux types de champignons en milieu gélosé à partir de roquefort, de camembert et de champignons de Paris. « Les enseignants doivent respecter le programme. Il nous faut donc trouver des axes de travail dans lesquels on se rencontre tous » précise Julie Legrand. C'est chose faite puisque la professeure, tout en donnant les consignes pour réaliser les expériences, en profite pour refaire un point sur les milieux gélosés et sur la mise en condition de travail stérile. A ce sujet, un élève s'interroge « Y'a-t-il un risque bactériologique ? ». « Nous allons manipuler du roquefort, du camembert et des champignons de Paris donc je pense que tu peux te tranquilliser. Si on veut travailler dans des conditions stériles, c'est pour éliminer les micro-organismes dont nous ne voulons pas » lui répond sa professeure. « Dans quelques semaines, nous photographierons les différentes manières qu'ont les champignons de s'installer. C'est souvent très beau » conclut Julie Legrand.



■ **Le funambule et le géomètre** : exposition du travail de Julie Legrand - à découvrir à l'espace culturel d'Anglemont jusqu'au 12 mai

■ **Lil'Art : du 24 au 26 mai** - marché couvert et théâtre du Garde-Chasse

Bibliothèque André-Malraux

01 48 46 64 75 (adultes)
01 48 46 64 76 (jeunesse)

Bébé bouquine

Lectures pour les tout-petits
7 avril à 10h30

Histoires de

Lectures dès 5 ans
14 avril à 10h30

Biblio'Fil

Club de lecture
28 avril à 11h

Conservatoire Gabriel Fauré

01 83 74 58 05

Je Dis : Musique !

Concert du département jazz
5 avril à 19h.
Auditorium d'Anglemont

Khiasma

01 43 60 69 72

Exposition de Filipa César et Louis Henderson

Composée d'un film et d'une installation, *Op-Film : Une archéologie de l'optique* est une exploration de l'évolution des technologies optiques, des lentilles de Fresnel des phares aux systèmes de navigation par satellite, et les divers contextes politiques et sociaux dans lesquels l'optique est engagée. Le 15 et le 22 avril à 15h : visites familiales comprenant une visite commentée, une discussion ainsi qu'une activité ludique.

Exposition visible jusqu'au 28 avril du mercredi au samedi de 15h à 20h
entrée libre

Ciné-goûter

Dans le cadre de l'exposition *Op-film : Une archéologie de l'optique*, rendez-vous pour un ciné-goûter qui débute par une visite commentée de l'exposition adaptée aux enfants, suivie par un programme de 4 films du mouvement art-optique et s'achèvera par un atelier de peinture. Projections suivies d'un goûter participatif, apportez vos meilleurs gâteaux !

8 avril à 15h - entrée libre.

Le Melting Potes

01 48 58 75 29

Claire Judd

6 avril à 20h

Jam session harmonica

7 avril à 20h

Lise Cabaret

13 avril à 20h

Les nains portent quoi

14 avril à 20h30

Sofai

20 avril à 20h

Rachel

27 avril à 20h

Le piano qui chante

28 avril à 20h30

Le Triton

01 49 72 83 13

Lucile Kael & Bako's Family

5 avril à 20h

Angelique Ionatos & Katerina Fotinaki

6 et 7 avril à 20h

Jeanne Added & Vincent Courtois / Complet

6 avril à 21h

Himiko

7 avril à 21h

Jessie Lee & The Alchemists

11 avril à 21h

Paloma Pradal

12 avril à 21h

Clara Ponty

13 avril à 21h

Norig

14 avril à 20h

Band Of Dogs invite Elise Caron

14 avril à 21h

Le Pont des Artistes #24

Melissa Laveaux / Natalia Doco / Marcio Faraco
19 avril à 20h30

Lil'Art

Découvrez le prix coup de cœur du public

Photographe Lilasienne, Anne Bruel a remporté le prix « coup de cœur du public » de l'édition 2017 de Lil'Art. Son travail est à découvrir du 11 avril au 13 juin à l'espace Louise-Michel.



Anne Bruel est Lilasienne depuis 2010 « C'est très plaisant d'habiter Les Lilas. Il y fait bon vivre, c'est presque une vie de village ». Photographe professionnelle depuis plus de 30 ans, elle participait à Lil'Art pour la première fois en 2017. « J'ai présenté le fruit d'un travail initié depuis 2014 sur la thématique « Paysages intérieurs », une série intitulée « Entre les songes ». Il y avait un projet de livre, une exposition à Paris et c'est là que des amis Lilasiens m'ont incitée à m'inscrire à Lil'Art ». L'artiste joue le jeu et ses images séduisent tellement les visiteurs qu'ils lui décernent le prix « coup de cœur du public ».

Paysages intérieurs

Les Lilasiens pourront donc découvrir une 2^{ème} série d'images, toujours sur la thématique « Paysages intérieurs », qui s'intitulera « Songes et lumières ». Des photographies de paysages d'où émergent une force dramatique, une ampleur apte à retranscrire le caractère onirique de la nature. « J'utilise la technique du filé d'arbre. Je travaille avec une vitesse d'obturation assez basse et j'effectue un mouvement vertical de haut en bas. » Le résultat, des images poétiques et mystérieuses, qui entraînent le spectateur dans un monde onirique, est à découvrir dès le 11 avril, à l'espace Louise-Michel.

■ Paysages intérieurs – Songes et

lumières : du 11 avril au 13 juin,

espace Louise-Michel

■ Vernissage : mercredi 11 avril à 18h30

Entrée libre

+infos : 01 43 60 86 00

Fête de la musique

Participez à la création de l'affiche

La Ville organise un concours pour participer à la création des supports de communication (affiche, programme, bâches...) annonçant la Fête de la musique.

Un gagnant sera désigné parmi les 3 catégories d'âge (6/11 ans – 12/17 ans – 18 ans et plus). Chacun remportera 2 places pour le spectacle de son choix au Garde-Chasse.

Pour participer, il suffit d'adresser au plus tard le 30 avril, un visuel original, dynamique et reflétant la diversité musicale à la Direction de l'action culturelle (35 place Charles de Gaulle - support rigide non pliable type carton accompagné d'un support informatique) ou par courriel : actionculturelle@leslilas.fr (fichier PDF ou JPEG haute définition).

■ Règlement complet

sur www.ville-leslilas.fr

+infos : 01 48 46 87 79

Mon Voisin est un Artiste

Et maintenant, le clip !

Le réalisateur Benoit Prigent a suivi l'édition 2017/18 de *Mon Voisin est un Artiste*. Le résultat : un clip vidéo qui retrace les moments forts de la manifestation. Vous y découvrirez les artistes Lilasiens et leur travail mais aussi les rencontres conviviales et de proximité avec les habitants. Des rencontres qui ont permis de se découvrir mutuellement, de nouer des relations privilégiées et de dialoguer.

Pour ceux qui connaissent ce traditionnel rendez-vous Lilasien, c'est l'occasion de se replonger dans l'ambiance. Pour les autres, c'est une façon de découvrir la manifestation, sa singularité, la qualité et la richesse artistiques de la ville mais aussi l'implication sans faille des différents lieux culturels.

■ La prochaine édition aura lieu début 2019. En attendant, le clip vidéo est à découvrir sur www.ville-leslilas.fr

Evènement

Thomas Fersen sur la scène du Garde-Chasse

Judi 12 avril, Thomas Fersen fait escale au théâtre du Garde-Chasse, accompagné par un quintette à cordes.



Après 25 ans de carrière dans la chanson, Thomas Fersen évolue depuis quelques années vers une forme plus théâtrale d'expression. En 2011/2012, il tenait tous les rôles dans « L'Histoire du soldat », conte musical d'Igor Stravinsky et Charles-Ferdinand Ramuz, mis

en scène par Roland Auzet.

Puis, après son album avec le groupe *Ginger Accident* et la tournée en 2013, on a pu le voir seul en scène dans son spectacle de la saison 2014/2015 et découvrir, voisinant avec ses chansons, ses monologues en vers, entre conte, fable, farce et poème, dont il joue et incarne le(s) personnage(s).

Un coup de queue de vache

Thomas Fersen confirme cette orientation de conteur-chanteur avec l'écriture de nouveaux monologues en vers parallèlement à celle de son dixième album *Un coup de queue de vache* qu'il présentera au Garde-Chasse. « *Les histoires que je raconte* à

travers les chansons se déroulent dans une ferme, les champs et la forêt qui l'entourent, et la mer car nous sommes en Bretagne. Et pourtant, nous sommes aussi en ville, où la nature s'est installée dans les vies tristes et sauvages, l'aventure, les vices et tous les instincts » explique l'artiste. « *Le sujet c'est l'homme, secoué par un coup de queue de vache* ». Il sera accompagné par un quintette à corde, c'est-à-dire un quatuor classique dans lequel s'est introduit un cinquième instrument à corde lui-aussi, sorte de trublion issu de l'instrumentarium populaire (mandoline, banjo, ukulélé).

■ **Judi 12 avril à 20h30**

Centre culturel Jean-Cocteau

Color Esperanza

Samedi 7 avril, le centre culturel Jean-Cocteau propose, pour la première fois, une journée thématique autour de la paix. Au programme : ateliers, exposition, lectures et concerts.

Cette journée est organisée à l'initiative de la professeure de piano classique du centre culturel Ana Cristina Dominguez Couturier, concertiste de talent. Pour l'occasion, diverses salles de l'espace culturel d'Anglemont seront investies, comme une invitation au voyage, d'une discipline à l'autre et autour d'un thème unique : la paix.

A partir de 12h30, les spectateurs seront invités à découvrir un concert de piano, à participer à un cours de yoga musicalisé par les improvisations de piano à 4 mains des élèves de la classe de Ana Cristina Dominguez Couturier, à participer à une séance de Tai chi chuan devant une exposition de l'atelier de photographie

argentique noir et blanc du centre culturel.

Lectures autour de la paix

Plus tard dans l'après-midi, ils pourront entendre des lectures de textes autour de la paix par l'atelier d'espagnol de Fabienne Frantz puis un concert par les élèves des classes instrumentales du centre culturel avec la participation de l'atelier rock et de l'ensemble vocal les *Zépligotes*. La journée se terminera à 17h autour d'un pot convivial.

■ **Color Esperanza, journée thématique sur la paix : samedi 7 avril de 12h30 à 17h, espace culturel d'Anglemont**



■ **Entrée libre**
 ■ **Programme complet** sur www.ville-leslilas.fr et auprès du secrétariat du centre culturel
 +infos : 01 48 46 87 80

Cinéma du Garde-Chasse

01 43 60 41 89

Ciné-goûter

Projection du film *Pat et Mat déménagent*, précédée d'un goûter partagé autour de l'univers du miel.

Dès 3 ans

19 avril : goûter à partir de 16h30, projection à 17h

Séance jeunes parents

Un rendez-vous conçu pour le parent accompagné de son tout-petit (0-10 mois) : l'équipe vous accueille autour d'un café/thé et de gâteaux pour plus de convivialité. Le film est projeté dans des conditions adaptées au bébé : son modulé, lumière tamisée, matériel de puériculture à disposition (tapis d'éveil, coussin d'allaitement, chauffe biberon...)

Prochain film : *La belle et la belle* de Sophie Fillières

20 avril à 10h

Tarif : 3.50€ pour le parent, séances ouvertes à tous

Les Heures Musicales du Rosaire

Concert d'Hugo Barré (basse électrique), Wolfgang Edener (guitare électrique) et Guilhem André (saxophone).

Au programme, standards de jazz revisités, morceaux de chanson française et compositions personnelles. Libre participation aux frais.

8 avril à 15h

Eglise Notre-Dame du Rosaire

Lilas en Scène

01 43 63 41 61

Carte blanche à Gabriel Garran

Le metteur en scène et fondateur du Théâtre de la Commune évoquera cette passionnante aventure.

7 avril à 15h30

F.I.L.I.A.T.I.O.N.

Par la cie Les Arts Et Mouvants
6, 7 et 9 avril à 20h



Pat et Mat déménagent

Projection précédée d'un goûter partagé autour de l'univers du miel..

Jeudi 19 avril dès 16h30

Cinéma du Garde-Chasse

DIMANCHE 15

14h30 **Tout le monde debout** de Franck Dubosc, 1h47
 16h30 **La révolte des jouets** de Bretislav Pojar et Hermína Týrlová, 33 min
 17h30 **Tesnota, une vie à l'étroit** de Kantemir Balagov, 1h58, VOST

MARDI 17

11h **La révolte des jouets**
 14h **Tesnota, une vie à l'étroit**, VOST
 16h **Tout le monde debout**
 20h30 **Lady Bird** de Greta Gerwig, 1h35, VOST

MERCREDI 18

14h **La belle et la belle** de Sophie Fillières, 1h35
 16h **Razzia** de Nabil Ayouch, 1h59, VOST
 20h30 **America** de Claus Drexler, 1h20, VOST

JEUDI 19

14h **Mektoub, my love** d'Abdellatif Kechiche, 2h55
 17h **Ciné-goûter : Pat et Mat déménagent** de Marek Beneš, 40min
 20h30 **Les bonnes manières** de Juliana Rojas et Marco Dutra, 2h15, VOST

VENREDI 20

10h **La belle et la belle**
 14h **Vent du Nord** de Walid Mattar, 1h29
 16h **America**, VOST
 20h30 **La belle et la belle**

SAMEDI 21

10h30 **Pat et Mat déménagent**
 14h **Razzia**, VOST
 16h **La belle et la belle**
 18h **Les bonnes manières**, VOST
 20h30 **Vent du Nord**

DIMANCHE 22

14h30 **Vent du Nord**
 16h30 **Mektoub, my love**

MARDI 24

10h30 **Pat et Mat déménagent**
 14h **La belle et la belle**
 16h **Vent du Nord**
 20h30 **Razzia**, VOST

MERCREDI 25

10h30 **Professeur Balthazar** de Zlatko Grgic, Boris Kolar et Ante Zaninović, 45 min
 14h **Blue** de Keith Scholey, 1h18
 16h **Madame Hyde** de Serge Bozon, 1h35
 20h30 **The Rider** de Chloé Zhao, 1h45, VOST

JEUDI 26

14h **The Rider**, VOST
 16h **Professeur Balthazar**
 17h **Le collier rouge** de Jean Becker, 1h23
 20h30 **Madame Hyde**

VENREDI 27

14h **Madame Hyde**
 16h **Blue**
 20h30 **Le collier rouge**

DIMANCHE 29

14h30 **Blue**
 16h **Professeur Balthazar**
 17h **Le collier rouge**
 18h30 **The Rider**, VOST

Spectacles, lectures, conférences, rencontres, expositions...

- Tout le mois Exposition Julie Legrand *Le funambule et le géomètre* Espace culturel d'Anglemont
- A partir du 11 avril Exposition Anne Bruel *Songes et lumières* Espace Louise-Michel
- Jusqu'au 28 avril Exposition *OP-Film : an Archeology of Optics* Khiasma

JEUDI 5

19h **Je Dis : Musique !** Anglemont

VENREDI 6

20h **F.I.L.I.A.T.I.O.N.** Lilas en Scène

SAMEDI 7

10h30 **Bébé bouquine** Bibliothèque
 12h30 **Color Esperanza : ateliers, concerts, lectures, expo...** Anglemont
 15h30 **Carte blanche à Gabriel Garran** Lilas en Scène
 20h **F.I.L.I.A.T.I.O.N.** Lilas en Scène

DIMANCHE 8

15h **Ciné-goûter** Khiasma
 15h **Les Heures Musicales du Rosaire - concert** Eglise ND du Rosaire

LUNDI 9

20h **F.I.L.I.A.T.I.O.N.** Lilas en Scène

MERCREDI 11

18h30 **Vernissage de l'expo Anne Bruel Songes et lumières** Espace Louise-Michel

JEUDI 12

20h30 **Concert Thomas Fersen (complet)** Garde-Chasse

SAMEDI 14

10h30 **Histoires de monstres** Bibliothèque

DIMANCHE 15

15h **Visite familiale de l'expo OP-Film: an Archeology of Optics** Khiasma

DIMANCHE 22

15h **Visite familiale de l'expo OP-Film: an Archeology of Optics** Khiasma

SAMEDI 28

11h **Biblio'Fil** Bibliothèque

Ça se passe chez Folies d'encre

Infos et réservations : 01 43 63 20 20 ou foliesdencrelilas@gmail.com

- **7 avril à 19h** : rencontre avec le médecin et homéopathe Gilberte Latify pour son ouvrage *L'homéopathie pour la grossesse et les tout-petits*.
- **4 mai à 19h** : rencontre avec l'auteur Wilfried N'Sondé pour son roman *Un océan deux mers trois continents*, roman d'aventure dans lequel les saints croisent les pirates, roman historique qui nous plonge dans les arcanes du commerce triangulaire mais aussi récit initiatique et philosophique.

👶 séance jeunes parents 🤝 séance jeune public 🌿 séance Club des Hortensias - Agenda complet sur www.ville-leslilas.fr

Les institutions Gay et Ségaux

Enseigner, une vocation héréditaire

Famille Ségaux et famille Gay : elles auront été pionnières et actrices de l'histoire de notre ville. Certains s'en souviennent, pour s'être assis durant leur jeunesse sur les bancs de ces institutions.



Pierre Ségaux est aujourd'hui le dernier représentant d'une dynastie d'enseignants ayant fondé l'institution du même nom aux Lilas. Cette vocation pédagogique familiale remonte au début du 19^e siècle, à Sarnois, dans l'Oise. Les écoles étaient alors le plus souvent privées et payantes. C'est l'aïeul, Nicolas Joseph, ancien hussard de Napoléon 1^{er}, qui ouvre une classe dans sa grange. Il y accueille 80 élèves le matin et sont les « moniteurs » des petits l'après-midi. Ses petits-fils, Alexis et Florentin, vont poursuivre son œuvre. Ils ouvrent une école en externat, rue Montorgueil, à la fin du Second Empire. En 1868, Alexis s'installe aux Lilas et crée un internat pour garçons rue de l'Avenir : l'institution Ségaux est née.

Deux institutions d'enseignement laïc aux Lilas

Dans la même rue, il y a déjà une institution depuis 1856. Celle de Bernard Gay. La Ville des Lilas, qui vient de se créer en 1867, n'a pas encore d'école et lui confie, dès le premier Conseil municipal, l'éducation de cinquante garçons de la commune. Il reçoit une indemnité de 50 francs. Mais devant l'importance des problèmes scolaires et sociaux, il cesse sa collaboration avec la Ville et c'est Alexis Ségaux qui prend temporairement en charge les garçons, en attendant que la Ville ouvre sa propre école. Henri Gay, le fils de Bernard, succède à son

père à la tête de l'institution après son décès en 1897. Il a épousé Antoinette Delorme, qui ouvrira la première institution pour jeunes filles au n°40 de la rue de l'Avenir, tout à côté de celle de son mari, au n°44. Les affaires d'Antoinette sont florissantes et, ses locaux devenus vite trop petits, elle se porte acquéreuse de l'hôtel particulier du Comte d'Anglemont, place du Rond-Point. Antoinette s'installe en 1902 dans ce qui deviendra sa « Campagne à Paris », une belle carte de visite pour les parents qui lui confient leurs enfants.

L'institution Gay ferme en 1983, Ségaux en 2004

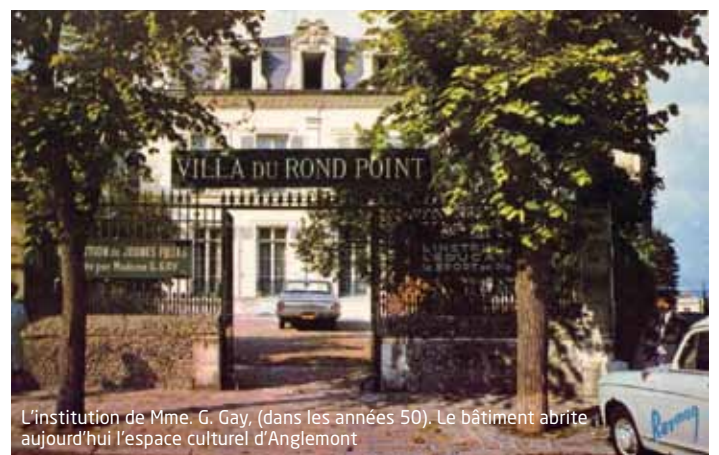
Chez les Ségaux, le flambeau se transmet de père en fils. Au décès d'Alexis Ségaux en 1884, son fils Hector reprend la direction de l'Institution. A Hector succéderont Maurice, puis Jacques en 1958, puis Pierre. Au fil des années, l'institution s'agrandit d'un 3^e étage, d'une aile droite supplémentaire et d'un pavillon rue de la Rochefoucauld. Elle fermera ses portes en 2004, remplacée aujourd'hui par une résidence immobilière. Chez les Gay, c'est par

les femmes que la continuité sera assurée. Au début des années 30, Georges, fils d'Henri et Antoinette, tombe amoureux de Gisèle Barbier, toute jeune surveillante de l'internat. Dotée d'une forte personnalité, la nouvelle madame Gay dirigera l'établissement pendant 50 années, de 1932 à 1982. A sa retraite, elle souhaite que sa « villa du Rond-Point » demeure un lieu consacré aux enfants et à l'éducation. Elle déclinera des offres plus avantageuses, pour finalement céder la propriété à la Ville des Lilas qui en fera l'espace culturel d'Anglemont que l'on connaît.

Une même implication dans la vie locale

Les deux familles s'impliquent dans les affaires de la commune. Chez les Ségaux, Alexis entre au Conseil Municipal dès 1870. Son fils Hector devient à son tour conseiller en 1887. Il assumera même, pendant six ans à partir 1896, la charge de Maire des Lilas. Parallèlement, il est vénérable de la Loge de francs-maçons de Pantin (Grand-Orient). Du côté des Gay, Henri sera conseiller municipal pendant 10 ans à partir de 1934. Gisèle suivra son chemin en 1959 pendant 5 ans. Elle s'impliquera dans de nombreuses associations et deviendra présidente du comité des Lilas de la Croix-Rouge en 1984.

Le mois prochain, nous verrons comment Maurice et Jacques Ségaux ont sauvé des enfants juifs durant l'occupation nazie et se sont vus décerner le titre de Justes parmi les Nations.



L'institution de Mme. G. Gay, (dans les années 50). Le bâtiment abrite aujourd'hui l'espace culturel d'Anglemont

Brocantes

■ **L'ACPB organise la brocante** du quartier des Bruyères le dimanche 8 avril de 8h (rue de Paris angle rue des Bruyères).
+infos : 07 82 76 33 06 / acpb.leslilas@gmail.com

■ **Le Comité des fêtes Lilasien** organise sa brocante de printemps le samedi 14 avril de 8h à 18h30 autour du marché des Lilas.
+infos : 01 48 97 38 16 / comitedesfeteslilasien@yahoo.fr

Armée du Salut

L'Armée du Salut organise une brocante les 12 avril (10h - 19h) et 13 avril (9h30 - 13h). Vous pourrez y trouver vaisselle, bibelots, vêtements, livres, jouets, maroquinerie...
Armée du Salut, 34 rue de Paris aux Lilas
+ infos : 01 43 62 25 91

Génocide Arménien

La cérémonie de commémoration du génocide Arménien de 1915 se tiendra le samedi 21 avril à 10h au cimetière des Lilas puis à 11h15 sur la place des martyrs du génocide Arménien, en présence des élus, des représentants des autorités arméniennes et de l'association ANI des Arméniens des Lilas.

Ateliers Mic Mac

■ **Les drapeaux samedi 7 avril de 14h40 à 16h**

Quel serait le symbole, l'armoirie, le drapeau de son royaume ? Après quelques recherches, les enfants réaliseront leurs drapeaux en tissus.

Rotary Club Les Lilas

La collecte de sang du 4 mars dernier a permis de prélever 103 donateurs (sur 117 personnes s'étant présentées) dont 12 le faisaient pour la première fois aux Lilas. L'ESF et le Rotary remercient les Lilasiens d'avoir participé si nombreux. La prochaine collecte en Mairie est prévue pour le dimanche 23 septembre 2018.

« Ticha »

S'épanouir en famille

Pour éveiller la sensibilité artistique des tout-petits, l'association Ticha propose des ateliers musique et danse, mais également des cours de massage.



Fondée il y a quatre ans, l'association Ticha propose des ateliers d'éveil à la musique et à la danse, des cours de massage pour bébés et pour enfants, des ateliers parents-enfants ou encore du soutien à la parentalité. A travers ces ateliers, Ticha vise à éveiller et à nourrir la sensibilité artistique de chacun, à accompagner l'enfant dans sa construction personnelle, en lui procurant le sentiment de sécurité et la confiance. « Je suis prof de musique, mais je fais aussi des massages, j'anime des ateliers de parentalité bienveillante, assure Julie Lenormand, directrice de l'association. Mon idée de départ est de participer à l'épanouissement de l'enfant et de la relation

parent-enfant. Les enfants entre 0 et 6 ans sont vraiment dans le corps, le mouvement, le rapport aux corps. Le corps est leur canal d'apprentissage. C'est la pédagogie Jaëll Montessori. L'enfant doit aller à la découverte de son corps, puis à celle du monde. Le toucher est un moyen de communication entre parent et enfant. »

Jeux de rôle

Le cours d'éveil musical se déroule avec les parents avant 3 ans, puis sans les parents après 3 ans. « C'est important, cela va bien au-delà de la sensibilisation aux activités artistiques. C'est bon pour la mémoire, l'acquisition du langage, les interactions sociales,

les facultés cognitives, cela donne des repères... » Julie anime également un nouvel atelier pour parents sous forme de jeu de rôle, créé par Faber et Mazslich, afin d'améliorer la communication entre adultes et enfants. On peut venir de manière ponctuelle, tout au long de l'année ou pour un seul atelier. C'est à la carte. Et c'est 10€ la séance. Mais qu'en pensent les enfants ? « Ils adorent, ils sont épanouis. C'est génial. Je fais un beau métier ! »

■ **49 boulevard Eugène-Decros**
www.asso-ticha.fr



Journées européennes des métiers d'art

■ **Lilatelier présente Demain en mains avec :** dentelle de bois Balbergia par Christophe Pardini et Eric Brelet, sculptures sur bois et pierre Habilis par Paul Muselli et Christine Aubert, gravure sur lino Trop Grav' par Valérie Gaubert, moulage Habilis par Christine Aubert, créations papier Atelier chapeau par Ayako Sasakibara, atelier « mono-types » Top grave' par Mathilde Guillemme et Florence Sagittario. Présentation de travaux d'élèves du collège Gustave Courbet de Romainville.

■ **Atelier Kruttt Céramique, Candice Courau et Claire pain**

Samedi 7 et dimanche 8 avril de 11h à 19h

81, rue Romain-Rolland

Programme complet : pole-metiers-art.fr



Arts Martiaux

Les associations font le show

La 2^{ème} édition de la Nuit des arts martiaux sera l'occasion de découvrir la richesse des différentes disciplines et le dynamisme des associations dans lesquelles les pratiquer.



Huit associations se sont réunies pour organiser cette Nuit des arts martiaux qui commencera dès 16h par une tombola pour les tout-petits : Cercle de judo des Lilas, Idalina, Les petits

scarabées, Orion capoeira, Vovinam viet vo dao Les Lilas, Sakura aïki académie, Self Détente, SCW Karaté. Des associations qui regroupent plus de 600 adhérents et démontrent l'importance que les différentes disciplines prennent dans notre ville.

Tout au long de l'après-midi, elles réaliseront des démonstrations et vous feront découvrir de nombreuses disciplines avec, par ordre d'entrée en scène : danse de combat, karaté, judo et ju-jitsu, kung-fu, aikido, capoeira, viet vo dao. La manifestation s'achèvera par la tombola des grands, avec de nombreux lots à gagner. Les adhérents ont aussi préparé des petits plats et il sera donc possible de se restaurer sur place. Enfin, une partie des bénéfices de la manifestation sera reversée aux enfants malades de l'hôpital Robert-Debré, le personnel de l'hôpital tenant d'ailleurs un stand sur place.

■ **Nuit des arts martiaux, samedi 7 avril de 16h à 22h, gymnase Rabeyrolles, centre sportif Floréal.**

+infos : [facebook/nuitdesartsmartiauxlilas](https://www.facebook.com/nuitdesartsmartiauxlilas)

Judo

La génération montante du judo Lilasien

Très bons résultats pour les jeunes du Cercle de Judo des Lilas lors des championnats départementaux de Seine-Saint-Denis qui se sont déroulés le mois dernier à Bondy.

En minimes : Yannis Mestour termine vice-champion, Aristotelis Sarkis finit 3^{ème}, tandis que Rayan Fartas et Ulrich Bindza décrochent une 5^{ème} place.

En benjamins : Nour Moulin (photo) et Lounes Amazouz deviennent champions du département. Belle deuxième place pour la jeune Eloane Morvan.

En cadets : Illyès Mestour finit vice-champion et Sifdin Benhaouicha se classe 5^{ème}.

Des résultats plus qu'encourageants permettant à la plupart de ces jeunes de se qualifier pour les championnats d'Ile-de-France. La relève est là !



Le FC Les Lilas plein écran



Les U15 au parc des Princes

Le 14 mars dernier, les jeunes U15 du FC Lilas (en blanc) ont participé au *Challenge Orange* en lever de rideau du match PSG – Angers au Parc des Princes. Et ils l'ont emporté. Dans le même temps, l'équipe des U19, première de son championnat, était invitée par la chaîne BEIN Sport pour assister à la soirée de *Champions League* sur le plateau. Deux moments inoubliables pour les jeunes du club.



Les U19 avec O. Da Fonseca sur le plateau de BEIN

Balad'O'Lilas



Après deux ans d'absence, la randonnée pour rollers, vélos et trottinettes, organisée par l'association *Roolilalet's*, est de retour. Rendez-vous sur le parvis de l'école Romain-Rolland, devant le parc Lucie-Aubrac, pour effectuer les trois ou quatre tours d'une boucle de 3,5 km dans la ville des Lilas. Tout le monde peut venir, sans limite d'âge et de niveau.

■ **Dimanche 8 avril à 14h**
+ infos : roolilalets.free.fr

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 MARS 2018

■ Hommages

Le Maire rend hommage à trois personnalités Lilasiennes qui nous ont quittés en février dernier : Jean-Yves Darmon, Eda Lecompte et Roger Séveno (cf. Infos Lilas de mars).

■ Appel de Montreuil

Le Maire présente la pétition lancée par des organisations, syndicats et personnalités du monde de la culture qui dénonce une vision comptable du gouvernement dans le domaine culturel (cf. p.12).

■ Vœu contre le retour de la journée de carence

Le Conseil municipal vote à l'unanimité un vœu présenté par la majorité municipale contre le retour de la journée de carence pour les agents municipaux en cas de maladie.

■ Rapport 2017 sur la situation en matière d'égalité Femmes-Hommes

Ce rapport montre que l'administration municipale est plutôt une bonne élève de la parité. En effet, les emplois de direction et de chefs de service y sont occupés à 59% par des femmes, alors que la moyenne nationale se situe à 35%. Par ailleurs, les effectifs comptent 63% de femmes, ce qui est conforme à la moyenne. Autre résultat remarquable : au sein de la filière technique près de 44% des agents sont des femmes, ce qui en fait la filière la plus mixte de la collectivité. En termes de salaires, les hommes continuent de percevoir un revenu net plus élevé : une différence qui s'explique en partie par le fait que les femmes restent plus nombreuses à occuper des postes à temps partiel que les hommes.


■ Débat d'orientation budgétaire

Cf. article p.11

■ Adhésion à l'ADIL


L'agence départementale d'information sur le logement de la Seine-Saint-Denis existe depuis 1998. Elle réalise une mission de conseil juridique, financier, fiscal personnalisé, neutre et gratuit sur les questions de logement à l'attention des particuliers et des professionnels du département. A ce titre, elle réalise près de 20 000 consultations par an. Aux Lilas, elle tient une permanence au Pôle Séniors et une autre au Pôle social. Afin de soutenir ses actions, la Ville adhère à l'ADIL.

EXPRESSION LIBRE DES GROUPES POLITIQUES DU CONSEIL MUNICIPAL

 **Groupe Les Lilas Autrement**

En route pour la transition énergétique ? Après les incertitudes sur la mise en œuvre réelle des engagements de la COP21 sur le climat, nos collectivités locales ont aujourd'hui la responsabilité de montrer l'exemple. Aux Lilas le débat en cours sur le plan local d'urbanisme et la signature enfin effective du pacte pour la transition - que nous avions maintes fois demandée - devraient bientôt se traduire en actes. La municipalité s'est ainsi engagée sur huit mesures concrètes. Parmi celles-ci : la mise à disposition d'une toiture de bâtiment public pour une installation solaire photovoltaïque, faire appel en partie à un fournisseur d'électricité 100 % renouvelable, développer les espaces piétonniers et circulations douces, faire appel aux acteurs locaux de l'économie sociale et solidaire, encourager le recours à des sources de financement éthique et transparent... Il s'agit de premiers pas qui devront s'accompagner de mesures fortes de sensibilisation, formation, tant pour les agents communaux que les élus et la population. Nous attendons notamment, avec les partenaires d'Est ensemble, d'autres engagements sur le logement et la rénovation énergétique des bâtiments. La recherche des sources de production d'énergies renouvelables devrait aussi être entreprise de façon plus innovante : de nombreux projets citoyens (solaires, éoliens, géothermiques...) peuvent voir le jour à condition que l'Etat les encourage de façon pérenne sans souffler le chaud et le froid ! Nous attendons que la municipalité les soutiennent sans équivoque.

Marie-Geneviève Lentaigne (EELV) et Mathieu Agostini (Parti de Gauche) – <http://leslilas-autrement.fr>; <http://leslilasecologie.fr>; <http://pgleslilas.fr>

Groupe des élus COMMUNISTES 

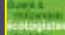
Unissons-nous pour le progrès social ! Macron divise, oppose, supprime, casse... La politique menée par Macron casse les grandes conquêtes sociales, s'oppose aux valeurs de la République, et empêche un avenir de progrès pour toutes et tous. Hausse de la CSG, baisse des revenus des retraités, baisse des APL et casse du logement social, casse du code du travail, dispositif Parcoursup pour trier les étudiant-e-s, baisse des budgets publics et du nombre des fonctionnaires, nouvelles privatisations, casses programmées de la SNCF et du statut des cheminots Nos propositions : sécurisation de l'emploi et de la formation, service public et protection sociale du XXI^e siècle, une école et un enseignement supérieur de l'égalité, un service public ferroviaire de qualité, une vraie réforme de la SNCF, pousser pour des négociations pour définir les besoins d'emplois dans le secteur de la santé. C'est un engagement pour les services publics qui doit être mis en œuvre par la création d'emplois statutaires et un plan de titularisation. Nous, communistes, voulons un nouveau progrès social pour la France et la garantie d'existence d'un service public de proximité de qualité et solidaires. Rejoignez-nous.

Malika DJERBOUA, Claude ERMOGENI, Nathalie BETEMPS – Maires-adjoint(e) s, Christine MADRELLE, Roland CASAGRANDE, Liliane GAUDUBOIS, Gérard MESLIN conseiller(e)s municipaux.

Groupe unis et engagés pour Les Lilas

La poste des Lilas semble avoir des problèmes, est-elle encore un service public ? Nombre de Lilasiens et de Lilasiennes se plaignent du service de notre ville, distributions irrégulières, obligation d'aller à la poste chercher ses lettres recommandées ou enveloppes volumineuses, baisse du nombre de préposés titulaires, ce qui altère le rôle social du postier. La municipalité doit intervenir rapidement auprès de la direction de la poste de Bobigny ! Nous revenons sur la nécessité d'installer rapidement la vidéo surveillance partout. D'abord près des établissements scolaires et des lieux de culte religieux. Le risque d'attentat, les trafics en tout genre, mais aussi la sécurité des biens et des personnes rendent nécessaire cette installation. Cette vidéo surveillance peut aider les autorités à surveiller et réprimer les délits, et rassurer la population. C'est une exigence en ces temps troubles et devrait être une priorité de la municipalité. Nous félicitons et approuvons la Mairie pour son courrier du 12 février 2018 adressé à M. Vivante du Triton. Nous tenons à préciser que l'inauguration de la seconde salle en 2014, pour 800.000€ environ dont 600.000€ de subventions de l'Etat, la Région, le Département, Est ensemble et la ville des Lilas, a été faite en grande pompe en présence d'un collaborateur de ministère, de la Région, du Président du département, et de Messieurs Bartolone et Guiraud, tous socialistes ! Il fallait ouvrir les yeux avant, car cette salle non conforme ne fonctionne quasiment jamais. J.J. Salles, maire des Lilas, avait bien compris que cette activité était dévoreuse de subventions. La majorité socialo-communiste-vert a donné de mauvaises habitudes. Toutes ces sommes engagées auraient dû, en partie, profiter à la population par des actions sociales, éducatives et de solidarité !!

Sonia ANGEL et Jean-Francois DEBYSER pour Unis et Engagés pour Les Lilas »

 **Groupe des élus ECOLOGISTES**

ALERTE : Depuis quinze ans, soit depuis 2003, les oiseaux disparaissent de nos campagnes à une vitesse vertigineuse, de 30% pour l'alouette des champs ou la perdrix à 90% pour la tourterelle des bois en Ile de France, sans doute en lien avec l'effondrement des insectes (80% des insectes volants ont disparu entre 1995 et 2017, réf revue Plos One, réf Vigie Nature, CNRS, ligue de protection des oiseaux). En cause la flambée des cours des céréales et l'agriculture intensive qui en découle plus particulièrement depuis 2008, mais aussi pesticides et insecticides neurotoxiques très persistants. L'hémorragie de la biodiversité se confirme jour après jour, c'est une véritable « catastrophe écologique », l'effondrement du vivant à terme nous concerne tous. Il est urgent de changer de modèle pour avoir une agriculture à la fois productive et respectueuse du vivant. Vous aussi vous pouvez agir, n'hésitez pas à nous rejoindre..

Isabelle DELORD, Camille FALQUE, Christophe PAQUIS, Delphine PUIPIER Manuel ZACKLAD, contact 06 03 00 54 72

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2018

■ Hommages

Le Maire rend hommage et fait observer une minute de silence à la mémoire des victimes de l'attentat du 23 mars à Trèbes dans l'Aude : Christian Medvès, Hervé Sosna, Jean Mazières, Lieutenant-Colonel Arnaud Beltrame. Il rend un hommage particulier à ce dernier, mort en héros en sacrifiant sa vie pour sauver une otage.

Le Maire rend hommage et fait observer une minute de silence à la mémoire de Mireille Knoll, rescapée de la rafle du Vel d'hiv en 1942 et victime d'un crime antisémite le 23 mars dernier dans le 11^e arrondissement, comme Sarah Halimi assassinée il y a un an, le 4 avril 2017.



Lieutenant-Colonel Arnaud Beltrame assassiné le 23 mars à Trèbes dans l'Aude



Mireille Knoll assassinée le 23 mars à Paris XI^e

■ Convention avec la Maternité des Lilas

La Ville signe une convention avec l'association Naissance qui gère la Maternité des Lilas afin de mettre une gynécologue de la maternité à disposition du Centre municipal de santé des Lilas.

■ Budget primitif 2018

Le Conseil municipal adopte le budget primitif 2018 (cf article p.11).

■ Compteurs Linky

Information est donnée par le Maire sur l'action de la municipalité contre le caractère obligatoire de l'implantation des compteurs Linky.

■ Déchetterie Parisienne

Le Conseil municipal est informé qu'à partir du 1^{er} juillet 2018, une expérimentation va permettre aux habitants des Lilas d'accéder à la déchetterie parisienne située en limite des Lilas au 11 rue Paul Meurice dans le 20^e arrondissement.

■ Subventions aux associations

Le Conseil municipal vote des subventions à 56 associations pour un montant de 367 355€. D'autre part, il vote également les subventions aux associations suivantes :

- Football club des Lilas 130 000€
- Mission Locale de la Lyr.....47 500€
- Association pour la promotion du prolongement de la ligne 11 du métro.....9 340€
- OGEC – Ecole Notre Dame.....54 558€
- Crèche parentale Ribambelle 33 530€
- Cal&co450€

Prochaines réunions des groupes d'action municipale de quartier sur le thème : combattre les incivilités

Quartier de l'Avenir
mardi 10 avril à 19h30
 Espace sportif de l'Avenir
 5, bd Jean-Jaurès

Quartier Charles-de-Gaulle
jeudi 12 avril à 19h30
 Espace culturel Anglemont
 35, place Charles-de-Gaulle

PROCHAIN

CONSEIL MUNICIPAL

mercredi 30 mai à 19h30

Mairie des Lilas,
 salle des mariages et du conseil

PLU intercommunal

Réunion de lancement

Aujourd'hui, l'organisation du territoire se pense à une échelle plus large. Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) concerne tous ceux qui vivent ou travaillent dans les 9 villes d'Est Ensemble.

Est Ensemble vous convie à une réunion de lancement présentant la démarche :

Mardi 10 avril à 18h30, Hôtel de territoire Est Ensemble
 100, avenue Gaston Roussel à Romainville

+infos : est-ensemble.fr



Permanence de Sabine Rubin

La permanence, en Mairie des Lilas, de la députée de la circonscription, Sabine Rubin, a lieu tous les premiers lundis du mois de 16h à 19h

Prochaine permanence
 Lundi 7 mai

Emplois/Services

Femme sérieuse cherche heures de ménage et d'aide aux personnes âgées. Tél. : 07 58 17 82 35

Professeure expérimentée et certifiée 2 matières donne cours de français et d'anglais tout niveau + révision du bac français – spécialité : non francophone. Tél. : 01 48 91 73 64

Informaticien certifié Google donne cours tous niveaux, du débutant au programmeur en passant par la création de sites internet. Tél. : 06 51 38 93 69

Femme sérieuse et dynamique avec beaucoup d'expérience cherche heures de ménage (bureaux et domiciles de particuliers). Tél. : 06 45 46 45 65

Donne cours de yoga hatha tous niveaux, en groupe et à domicile ainsi que. Tél. : 06 41 69 85 70

Donne cours de piano à domicile à partir de 7 ans (tous niveaux) par professeur diplômé. Tél. : 06 41 69 85 70

Homme avec plus de 12 ans d'expérience, situé aux Lilas, effectue tous travaux d'intérieur (peinture, plomberie, etc.) – respect des délais, garantie. Tél. : 07 81 11 18 84

Abraham Pro Bat, entreprise de bâtiment située aux Lilas effectue travaux de peinture, carrelage, électricité, dégât des eaux, etc. – devis gratuit, respect des délais – www.abraham-pro-bat.fr. Tél. : 06 95 30 53 54

Dépannage informatique chez les particuliers : PC, Mac, TV, Iphone, Ipad, cours, box, antivirus... Tél. : 06 24 77 78 88

Jeune femme sérieuse cherche professeur FLE (expérimenté) en vue de préparer l'examen DAEFLE – Contact par SMS au 06 81 75 87 08

Artisan Les Lilas effectue tous travaux de rénovation : peinture, sol, parquet, dalle, papier peint, vitrerie, fenêtre, prote PVC, bris de glace, électricité... - devis gratuit, petits travaux acceptés sur Les Lilas et à proximité. Tél. : 06 60 60 11 04

Jeune femme avec expérience cherche heures de ménage. Tél. : 07 58 58 69 83

Femme cherche heures de ménage, repassage, garde d'enfants et aide aux personnes âgées. Tél. : 07 54 05 67 97

Homme la cinquantaine avec beaucoup d'expérience propose ses services de nettoyage de jardin, bricolage, courses. Tél. : 07 61 51 51 40

Professeur de maths en exercice donne cours pour soutien, révisions et prépas examens et concours – de la 4^{ème} à Maths Sup, BTS, BAC (toutes sections). Tél. : 06 59 51 54 00

Entreprise individuelle effectue travaux de maçonnerie, rénovations, carrelage, peinture, plomberie, électricité... Tél. : 07 87 39 89 02

Jeune femme sérieuse et très dynamique cherche à effectuer des heures de ménage (même dans des bureaux) et de repassage. Tél. : 07 81 75 48 31

Femme avec bonne expérience propose ses services de veille de personnes âgées la nuit. Tél. : 06 41 66 66 84

Ex-artisan réalise tous travaux de peinture, carrelage, parquet, électricité, montage meubles, faux-plafonds. Tél. : 06 58 44 35 15

Bonnes affaires

1 lit enfant en fer forgé, sans matelas – 1 berceau en broderie anglaise – 1 petit banc enfant en osier faisant coffre. Tél. : 06 18 07 39 09

A vendre vélo hollandais noir, éclairage fixe, pour femme adulte de marque Décathlon – 100€. Tél. : 06 95 94 02 69

Vends chaussures de randonnée femme, pointure 38, marque Columbia, jamais portées. Tél. : 06 60 98 03 98

Vends vinyles 33 tours d'opéra en très bon état : Verdi, Puccini, Rossini, Vivaldi – disque seul 4€, album 8€. Tél. : 06 09 89 97 43

Vends machine à coudre électrique Singer 60€ - cafetière, pot à lait, sucrier en métal argenté Letang Remy en parfait état 60€. Tél. : 06 81 82 22 29

Vends manteau à capuche Massimo Dutti noir jamais porté taille XL (petit) – acheté 350€, vendu 100€. Tél. : 06 52 27 27 29

A vendre salle à manger en merisier : meuble L 2m38, L 58cm, hauteur 1m03 + miroir + table 164cm (+ 2 grandes rallonges largeur 90cm) + 4 chaises, prix 500€ à débattre - chaîne Hifi avec disques 45 ou 33 tours + platine à cassettes stéréo + 2 baffles, prix 500€ à débattre. Tél. : 06 66 96 76 38

A vendre tensiomètre bracelet de marque Omron, modèle R52 peu utilisé, prix 20€ - Matelas latex marque Dunlopillo 0,90x1,90m peu utilisé en parfait état, prix 35€. Tél. : 01 42 03 30 91

Immobilier

Côte d'Azur, presqu'île de Giens (83), location appartement 4 personnes, tout confort, 200m plages et commerces, piscine, parking privé, terrasse, climatisation – juin, juillet, août, septembre. Tél. : 06 81 04 79 36

A louer parking sécurisé Les Bruyères – 80€/mois. Tél. : 06 83 50 36 30

A louer box fermé en sous-sol d'une résidence rue du 14 juillet, à 1 min du métro – 100€/mois charges comprises. Tél. : 06 63 54 89 78

Dame cherche petit local pour ranger son vélo et ne pas le laisser dehors – annonce sérieuse. Tél. : 01 43 62 64 32

Achète appartement ou maison en viager. Tél. : 06 44 86 65 84

Place de parking couvert à louer rue de Paris vers Mairie des Lilas, libre de suite – bip pour entrer et sortir. Tél. : 06 07 51 86 93

Particulier habitant aux Lilas cherche à acheter maison même avec travaux. Tél. : 06 14 68 20 47

Auto/Moto

Vends scooter Peugeot Ludic 10L 49,9cm³ gris, bien entretenu (couche en garage), en état de marche – vendu en l'état 250€ à débattre – non sérieux s'abstenir. Tél. : 06 95 85 07 73 ou 06 52 27 27 29

Vends une paire de barres de toit pour un Citroën Xara Picasso d'origine. Tél. : 07 86 09 56 25

Animaux

Jeune étudiante, possédant 2 chats, responsable et aimant les animaux propose de garder des animaux à son domicile pendant les congés de leurs propriétaires. Tél. : 07 61 25 85 18

Publiez gratuitement votre petite annonce

À retourner à : Infos Lilas PA - Hôtel de ville - 93 260 Les Lilas

Par ailleurs, vous pouvez consulter ou passer une petite annonce directement sur le site Internet de la Ville : www.ville-leslilas.fr

Les petites annonces à paraître dans Infos Lilas sont réservées aux particuliers Liliens. Elles sont gratuites. La rédaction d'Infos Lilas se réserve le droit de ne pas publier une annonce, en particulier si elle n'est pas en accord avec la législation, et décline toute responsabilité en cas d'offre de service ou de matériel ne correspondant pas aux attentes du lecteur. Aucune domiciliation n'est acceptée. Votre annonce paraîtra, selon l'espace disponible, dans Infos Lilas.

Votre nom :

Prénom :

Votre adresse :

Votre numéro de téléphone :

Date :

Votre courriel :

Rubrique : Emploi/services

Garde d'enfants Bonnes affaires

Immobilier Auto/moto Animaux

Baby-sitting, cours particuliers :

consultez les annonces du Kiosque au 167, rue de Paris ou sur www.ville-leslilas.fr

Carnet

**Du 20 février
au 19 mars 2018**

NAISSANCES

Shirel HADDAD
Inaya JABBAR
Emy HADJEDJ
Léo PIVION
Alice MARTIN
Bettina MAUNOURY
Taly MALAI
Inès ZERROUKI
Omar HUSSAIN
Léon LORCY BEY-ROZET
Orpheas ALEVRAS
Gemma JACQUARD MOQADEM
Suzanne DELACORNE
Mila ESCH
Marius LAVOCAT MAZURIER
Esteban DUVAL BOUNOUA
Elissa MARZOUK
Sheyma HAMOUDA
Jade YAO
Linoy IFRAH
Ernest HILLION CHALU
Jeanne MAZARGUIL

MARIAGES

Patrick GAVERINI et
Fatma-Zohra BOUHEMBEL
Karim ARBAOUI et
Hajare ZERROUALY

DECES

Alfred AZOULAY
Marcelle GASCOURT
veuve LEDOUX
Charles, Chaloum BEN SMANA
Georges, Jean-Baptiste KALIL
Farida Jebrayel CHAAYA
veuve AZAR
Dominique, Charles, Paul MENDÈS
Thérèse DUBOIS
veuve BÉGOT
Paulette DAUDEVILLE
veuve GUILLAUME
Christiane, Incarnation RAMON
veuve MULLER
Marc LE VARAT
Chantal, Monique SCHNEIDER
Serge, Yvon, Michel SAILLY
Chantal, Brigitte ATLAN
épouse BOKOBZA

Mémo téléphonique

Culture

- Bibliothèque : 01 48 46 07 20
- Centres culturels
- Jean-Cocteau : 01 48 46 87 80
- Louise-Michel : 01 43 60 86 00
- Conservatoire : 01 83 74 58 05
- Théâtre du
Garde-Chasse : 01 43 60 41 89
- Billetterie : 01 43 60 41 89

Écoles maternelles

- Bruyères : 01 49 88 48 20
- Calmette : 01 43 63 65 72
- Courcoux : 01 43 63 69 58
- Julie-Daubié : 01 41 83 19 58
- Romain-Rolland : 01 41 63 13 81
- Victor-Hugo : 01 43 63 35 60

Écoles élémentaires

- Paul-Langevin : 01 41 83 19 56
- Romain-Rolland : 01 41 63 13 82
- Victor-Hugo : 01 43 63 35 60
- Waldeck-Rousseau :
01 43 62 10 50

Vie scolaire

- Centre de loisirs : 01 41 83 00 45
- Facturation : 01 72 03 17 19
- Inscriptions : 01 72 03 17 13

Petite enfance

- Crèches
- des Bruyères : 01 41 63 13 18
- des Sentes : 01 43 62 16 45
- Multi accueil
des Sentes : 01 41 63 16 46
- Halte jeux
Louise-Michel : 01 43 60 86 03
- RAM : 01 55 86 98 60

Jeunesse

- Le Kiosque : 01 48 97 21 10
- Service jeunesse : 01 43 60 86 00

Sports

- Espace sportif
de l'Avenir : 01 48 40 57 31
- Gymnases :
- Jean-Jaurès : 01 48 32 40 76
- Liberté : 01 49 72 68 99
- Ostermeyer : 01 48 10 01 59
- Rabeyrolles : 01 48 91 06 78
- Parc municipal
des sports : 01 48 43 81 95
- Piscine : 01 83 74 56 85
- Service des
sports : 01 48 91 25 08

Santé et action sociale

- CCAS :
- Aides à domicile/
pôle seniors : 01 41 63 13 10
- Service insertion/
pôle social : 01 41 58 10 91
- Centre de
santé : 01 48 91 29 99
- Club des
Hortensias : 01 48 46 42 55

Autres services municipaux

- Cimetière : 01 43 63 59 49
- Direction du développement
durable : 01 55 82 18 30
- État civil : 01 72 03 17 02
- Élections : 01 72 03 17 54
- Hôtel de ville : 01 43 62 82 02
- Tranquillité
publique : 01 72 03 17 17

PERMANENCES RESF

Le Réseau éducation sans frontières reçoit les lundis 16 et 30 avril de 20h à 22h en Mairie (entrée par l'arrière de la Mairie).
Tél. : 06 13 63 70 52
ou 06 07 53 49 92

PERMANENCES JURIDIQUES

■ **Permanence d'avocats**
le samedi de 9h à 11h30, en Mairie (sans RDV, 15 premières personnes).

■ **Conciliateur de justice**
les mercredis et jeudis toute la journée au tribunal d'instance de Pantin (41, rue Delizy).
Prendre RDV uniquement par écrit au tribunal.

■ **Point d'accès au droit**
le jeudi de 14h à 17h au Kiosque (sur RDV, tél. : 01 48 97 21 10).

■ **Permanence de l'Adil**
(Agence départementale d'information sur le logement) le 2^{ème} mercredi du mois, de 9h à 12h sur RDV au 01 41 58 10 91, au pôle social (193-195, rue de Paris)

PERMANENCE FISCALE

Un agent des Finances publiques reçoit les Lilasiens, le **jeudi de 14h à 16h**, en Mairie.

Infos santé

Cabinets de soins infirmiers

■ **Cabinet infirmier (ex-Henri-Dunant)**
9-11, rue de la République.
Tél. : 01 43 60 87 46.

■ **Cabinet Henri-Barbusse**
49 bis, rue Henri-Barbusse.
Tél. : 01 48 96 86 06.

■ **Cabinet M^{me} Benamara**
17-23, rue du 14-Juillet.
Tél. : 01 49 93 04 97.

■ **Cabinet Les Lilas blancs**
M^{mes} DEVY et FERRAND
30, rue du Coq-Français.
Tél. : 01 43 60 54 20.

■ **Cabinet Tuffier & Jamme**
Soins à domicile.
Tél. : 06 18 87 15 14.

Médecins de garde

En cas d'urgence et en l'absence de son médecin traitant, composer le 15.

Pharmacies de garde

08/04 : pharmacie Simon - Affali
15 av.Faidherbe (Le Pré St Gervais)

15/04 : pharmacie Tchamba Sanjon
33 av Jean-Jaurès (Le Pré St Gervais)

22/04 : pharmacie Cohen De Lara
103 av Jean Lolive (Pantin)

29/04 : pharmacie Dongmo
150 av Jean Lolive (Pantin)

01/05 : pharmacie du Marché
20 rue Jean-Jaurès (Noisy-le-Sec)

■ **Pharmacie de la porte des Lilas (Paris 20^e)**
Ouvert tous les jours sauf le samedi.
168, boulevard Mortier.
Tél. : 01 43 64 63 00.

INFOS LILAS



- Hôtel de ville - BP 76
93261 Les Lilas Cedex
Tél. : 01 43 62 82 02.
Internet : www.ville-leslilas.fr

- Magazine édité par la direction de la communication de la Ville des Lilas.

- Responsable de la publication : Daniel Guiraud

- Rédaction en chef : Christophe Lalo (christophelalo@leslilas.fr)

- Rédaction : Christophe Lalo et Marion Peyre (marionpeyre@leslilas.fr)

- Ont participé à ce n° : Marc Godin et Martine Jeandot

- Maquette : Maro Haas

- Mise en page : Thierry Chauvin

- Photos : Elodie Ponsaud, Michael Barriera, Alain Bellec et Christophe Lalo

- Imprimeur : Le réveil de la Marne

- Dépôt légal : août 2002

- Imprimé à 14 800 ex. sur papier écologique.



Le JEU des 10000€ aux Lilas !

Sélection des candidats
puis enregistrements
de 2 émissions



Radio France / Christophe Adamowicz

Animé par Nicolas Stoufflet

Samedi 28 avril 2018 à 14h

Théâtre du Garde-Chasse
181, bis rue de Paris

Réservation au 01 43 60 41 89

